

RAPPORT ANNUEL 2008



FONDS POUR L'INNOVATION EN MICRO-ASSURANCE

FONDS POUR L'INNOVATION EN MICRO-ASSURANCE

PROTÉGER LES PAUVRES QUI TRAVAILLENT

R A P P O R T A N N U E L 2 0 0 8

FONDS POUR L'INNOVATION EN MICRO-ASSURANCE

Fonds pour l'innovation en micro-assurance
Programme Finances sociales – Secteur de l'emploi
Bureau international du Travail (BIT)
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél. : +41 22 799 79 11

Fax : +41 22 799 68 96

Courrier électronique : microinsurance@ilo.org

Web : www.ilo.org/microinsurance

© BIT 2009

ISBN 978-92-2-221948-3

Publié par : Bureau international du Travail (BIT)

Compilé par : Kay Sayce, Words at Work, Londres (Royaume-Uni)

Mise en pages : Paprika, Annecy (France)

Les publications du BIT sont protégées par les droits d'auteur aux termes de la Convention universelle du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être adressée au Bureau des publications (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courrier électronique à: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues. Les bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'organismes d'autorisation de reproduction peuvent faire des copies conformément aux licences qui leur ont été délivrées à cette fin. Veuillez vous rendre sur www.ifro.org pour trouver quel est l'organisme d'autorisation de reproduction dans votre pays.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du BIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant aux tracés de ses frontières. Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le BIT souscrit aux opinions qui y sont exprimées. La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du BIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

T A B L E D E S M A T I È R E S

AVANT-PROPOS	1
<i>Juan Somavia, Directeur général du Bureau international du Travail</i>	
CONTRIBUER AU PROGRÈS DE LA MICRO-ASSURANCE	2
<i>Craig Churchill, Chef de l'équipe du Fonds pour l'innovation en micro-assurance, Bureau international du Travail</i>	
LE FONDS POUR L'INNOVATION EN MICRO-ASSURANCE	6
➤ Activités	8
➤ Les bénéficiaires d'une subvention à l'innovation (Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes)	17
➤ Diffusion d'informations	27
AUTRES INITIATIVES MONDIALES EN MICRO-ASSURANCE	29
PUBLICATIONS SUR LA MICRO-ASSURANCE	30
COMITÉ DIRECTEUR DU FONDS	31
L'ÉQUIPE DU FONDS	32
DIRECTIVES POUR LES DEMANDES DE SUBVENTION À L'INNOVATION	34
Acronymes et abréviations	36



©B&M Gates Foundation

« Nous sommes fiers de soutenir le Fonds de l'OIT pour l'innovation en micro-assurance. Cette initiative vise à protéger les familles à faibles revenus contre les risques auxquels elles sont exposées et à s'assurer que ces familles comprennent l'assurance et soient conscientes de leurs droits afin de pouvoir faire de bons choix. Nous sommes convaincus que le Fonds est prêt à trouver des produits d'assurance meilleur marché et à fort impact ainsi que des circuits de distribution plus efficaces permettant de rendre l'assurance plus largement accessible aux pauvres. Il constituera aussi un centre d'échanges d'idées et d'informations pour les praticiens, les décideurs politiques et les donateurs, qui grâce à lui pourront mieux appréhender les possibilités – et les difficultés – de développement de la micro-assurance. Si cette initiative est un succès, elle contribuera énormément à élargir l'accès à la micro-assurance et ce faisant à fournir de précieux enseignements quant à la façon dont nous pouvons approcher les pauvres pour leur proposer les autres services financiers auxquels ils souhaiteraient avoir recours, notamment des produits d'épargne. »

Bob Christen, Directeur, Services financiers pour les pauvres,
Fondation Bill et Melinda Gates

PRINCIPALES ÉTAPES FRANCHIES PAR LE FONDS EN 2008

Janvier	Le Fonds reçoit la première tranche de la subvention de la Fondation Bill et Melinda Gates
Février-mars	Organisation d'entretiens et recrutement des membres de l'équipe du Fonds
19 mars	Finalisation des directives de demandes de subventions du Fonds et du formulaire de candidature
28 mars	Appel à demandes de subvention à l'innovation (Série 1)
15-16 mai	Organisation d'une retraite de 2 jours pour le renforcement et la formation de l'équipe, et pour la planification des activités
16 mai	Dernier délai pour la réception des demandes de subvention à l'innovation (Série 1) ; 127 demandes reçues
26-27 juin	Réunion du Comité directeur pour examiner les demandes de subvention (Série 1)
Juillet-août	Notification aux bénéficiaires de la Série 1 et négociation des détails de la subvention avec eux
10 juillet	Publication de la première liste de fournisseurs d'assistance technique
8 août	Appel à demandes de subvention à l'innovation (Série 2)
Mi-août	Lancement du site web du Fonds et du formulaire de demande de subvention en ligne
9-10 septembre	Séminaire avec l'EUDN pour l'élaboration de la stratégie de recherche du Fonds
17 septembre	Dernier délai pour la réception des demandes de subvention à l'innovation (Série 2) ; 79 demandes reçues
Octobre	Versement de la première subvention d'assistance technique du Fonds et sélection du premier boursier en micro-assurance du Fonds et des participants au programme de missions conjointes
Début octobre	Recrutement de deux personnes pour compléter l'équipe du Fonds
2-3 novembre	Réunion du Comité directeur pour examiner les demandes de subvention (Série 2)
Novembre - décembre	Notification aux bénéficiaires de la Série 2 et négociation des détails de la subvention avec eux

AVANT-PROPOS

L'Organisation internationale du Travail (OIT) travaille essentiellement à l'amélioration des conditions d'accès des femmes et des hommes à un travail décent, c'est-à-dire un travail dans le respect de la liberté, de la sécurité, de l'équité et de la dignité. Il est urgent d'offrir aux pauvres, par l'intermédiaire des marchés financiers, de meilleures possibilités d'emploi et de protection sociale.

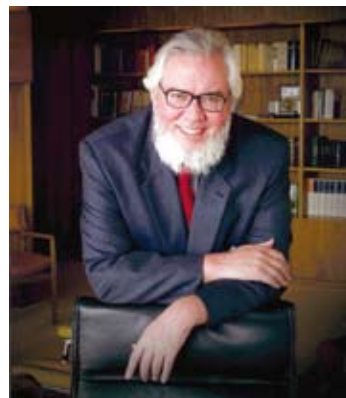
En 2008, l'OIT et la Fondation Bill et Melinda Gates ont conjointement créé le Fonds pour l'innovation en micro-assurance. Par des expériences et des travaux de recherche, le Fonds s'efforce de mieux comprendre l'environnement de la gestion des risques auxquels sont exposés les pauvres qui travaillent.

Le Fonds soutient les expériences de conception de produits d'assurance pertinents et d'élaboration de modèles commerciaux durables dont le but est d'accroître de façon significative la disponibilité de produits financiers taillés sur mesure en fonction des besoins et des contraintes des familles à faibles revenus. Il met l'accent sur les innovations et sur un apprentissage systématique pour stimuler l'acquisition de nouvelles connaissances et la mise au point de nouveaux produits.

Nous sommes particulièrement heureux de nous engager dans cette initiative en partenariat avec la Fondation Gates, ce qui, nous en sommes convaincus, nous permettra d'obtenir des résultats tangibles et de contribuer à la réalisation des engagements internationaux en matière d'élimination de la pauvreté. Grâce au Fonds pour l'innovation en micro-assurance, nous-mêmes à l'OIT, les bénéficiaires et nos autres partenaires pourront tirer de précieux enseignements aussi bien que des activités menées que ses méthodes retenues.

En tant qu'organisation tripartite composée de gouvernements, d'employeurs et de travailleurs, l'OIT s'efforce de faire en sorte que la croissance économique et les services financiers bénéficient aux pauvres. La micro-assurance – grâce à de nouveaux partenariats regroupant des institutions publiques et privées ainsi que des gouvernements, des organisations patronales et des syndicats – a le potentiel d'étendre la protection et la sécurité à des personnes habituellement exclues des dispositifs formels en vigueur, et de renforcer de la sorte l'accès des pauvres qui travaillent aux services financiers.

Je suis fermement convaincu que l'élimination de la pauvreté et la promotion du travail décent pour un bien plus grand nombre de personnes pourront être réalisées grâce à de multiples partenariats publics et privés tels que celui sur lequel est basé le Fonds pour l'innovation en micro-assurance. Et je vous invite à lire ce premier rapport annuel du Fonds de l'OIT pour l'innovation en micro-assurance.



©OIT, Isaac J.

Juan Somavia, Directeur général du Bureau international du Travail

Juan Somavia
Directeur général du Bureau international du Travail

CONTRIBUER AU PROGRÈS DE LA MICRO-ASSURANCE



©OIT

CRAIG CHURCHILL
CHEF DE L'ÉQUIPE DU FONDS POUR L'INNOVATION EN MICRO-ASSURANCE,
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

La micro-assurance est comme une grande tente. Et sous cette tente l'on trouve de nombreux types d'organisations, d'approches et de risques couverts. La cacophonie du débat autour du terme « micro-assurance » est souvent source d'une importante confusion car ce terme revêt des significations différentes selon les personnes concernées. Pour mettre un peu d'ordre dans tout cela, il est utile de décrire la micro-assurance sur la base de certaines de ses composantes. Une façon de le faire consiste à la diviser en fonctions productives et protectrices :

- **FONCTION DE PRODUCTION** : certains produits de micro-assurance sont conçus pour soutenir les investissements dans des activités productives. Par exemple, l'assurance climatique permet aux exploitants agricoles d'accéder au crédit pour obtenir des équipements agricoles, car sans cette protection les banques seraient plus réticentes à leur prêter de l'argent. De même, l'assurance pour le bétail ou les petites entreprises peut aider les pauvres qui travaillent à protéger les actifs qui leur permettent de générer un revenu.
- **FONCTION DE PROTECTION** : bien que toute assurance soit essentiellement de nature protectrice, nous nous référons ici, plus particulièrement, à la protection personnelle ou de la famille, et notamment à l'assurance-vie et à l'assurance maladie. L'assurance maladie est une question particulièrement délicate dans la mesure où idéalement tout le monde devrait avoir accès à une couverture universelle. Mais cet idéal est loin d'être réalisé dans les pays en développement (de même encore que dans de nombreux pays développés), et lorsqu'il existe des régimes publics d'assurance maladie, ceux-ci sont souvent incapables de couvrir les travailleurs de l'économie informelle, ou sont soumis à des contraintes budgétaires qui leur imposent un rationnement rigoureux des prestations. La micro-assurance peut donc jouer deux rôles en matière de protection sociale de la santé : contribuer à l'extension des prestations aux couches de la population qui n'en bénéficient pas ; et fournir des prestations complémentaires à ceux qui le souhaitent ou leur permettre d'avoir accès à d'autres fournisseurs de soins de santé que ceux que propose le gouvernement.

Le Fonds de l'OIT pour l'innovation en micro-assurance cherche à promouvoir la micro-assurance productive et protectrice parce que ces deux rôles permettent à la micro-assurance de contribuer à l'atténuation de la pauvreté et à la promotion du travail décent. Les pauvres sont vulnérables à de nombreux risques et il est fréquent qu'ils ne fassent pas de distinction entre la couverture pour leurs besoins personnels et celle pour les activités génératrices de revenus. Par conséquent, certaines organisations fournissent des produits composites qui combinent les deux éléments de production et de protection, leur permettant d'offrir pour un bon rapport coût / efficacité une couverture plus complète qui répond aux besoins du groupe cible considéré.

Une autre façon d'organiser l'espace sous la tente de la micro-assurance consiste à le faire par type de fournisseurs, en incluant les mutuelles et les coopératives, les ONG et les assureurs commerciaux. À en juger par les expériences menées jusqu'ici, tous les modèles institutionnels fournissant une assurance aux pauvres présentent des avantages



« Les personnes à faibles revenus ne veulent pas de produits compliqués, elles veulent des produits qui répondent à la plupart de leurs besoins. »

Charles Mutua, Chargé de programme principal, SCC (Kenya)

et des inconvénients. Par conséquent, nous estimons qu'il est important de travailler avec une large gamme de types d'institutions et d'encourager la collaboration entre ces différents types, ou de promouvoir des modèles hybrides afin d'optimiser les avantages et de minimiser les inconvénients des solutions actuelles. Par exemple, l'un de nos bénéficiaires mexicains, Seguros Argos, un assureur commercial, aide les associations rurales à créer des mutuelles d'assurance, au sein desquelles la compagnie et les mutuelles partagent les risques et les bénéfices.

Dans le cadre de cette approche de la « grande tente » visant à promouvoir la couverture contre différents risques au moyen de divers modèles, le Fonds aide la micro-assurance à émerger de l'ombre de la micro-finance. Les institutions de micro-finance continueront à constituer des circuits de distribution essentiels de l'assurance, mais leur capacité d'atteindre certaines couches de la population est limitée, en particulier lorsqu'elles se limitent à octroyer des prêts. Un grand nombre d'autres organisations pourraient potentiellement distribuer des produits d'assurance aux pauvres. Parmi les bénéficiaires du Fonds en 2008, les circuits de distribution comprennent des associations de distribution de l'eau au Pérou, des coopératives agricoles et financières au Mexique et au Kenya, des vendeurs d'unités de téléphones mobiles en Afrique du Sud, des agences de l'emploi en Chine, des plantations de thé et de petits commerçants de détail en Inde. Nous nous attendons à davantage d'innovations, dans la mesure où les syndicats, les bureaux de poste, les services publics, les opérateurs de téléphonie mobile et d'autres encore entreront dans la bataille. Un certain nombre d'intervenants sont particulièrement attirés par la possibilité d'établir un lien entre d'une part la micro-assurance et d'autre part les transferts sociaux et les envois d'espèces des travailleurs migrants dans leur pays d'origine.

L'émergence de la micro-assurance avec son identité propre est essentielle car l'assurance est un service financier nettement différent qui possède sa propre logique. Contrairement à l'épargne et au crédit, il ne s'agit pas spécifiquement d'une intervention basée sur les lois du marché. En fait, la micro-assurance se trouve à la croisée de l'assurance commerciale et de la protection sociale. C'est à cette intersection que l'on peut trouver les meilleures opportunités ; par exemple grâce à des partenariats public-privé permettant d'engager les assureurs dans la

fourniture de la protection sociale. Le bénéficiaire du Fonds au Kenya constitue un bon exemple à cet égard, puisque dans ce pays la Coopérative d'assurance (CIC) collabore avec la Caisse nationale d'assurance maladie pour étendre la couverture aux travailleurs de l'économie informelle.

Il reste encore de nombreux défis à relever en matière d'expansion de la micro-assurance. Il faut que ce secteur continue d'améliorer ses produits afin qu'ils deviennent plus intéressants pour les





pauvres. Lorsque le coût des structures et les commissions dévorent la plus grande partie des recettes tirées des primes, il est impossible de fournir des prestations suffisantes aux familles à faibles revenus. Il faudrait accorder une plus grande attention à la réduction des frais d'exploitation et au renforcement de l'efficacité afin qu'un pourcentage plus élevé des primes puisse bénéficier aux pauvres. Les expériences initiales avec les nouvelles technologies – par exemple les « cartes à puces » utilisées par l'Union des assurances du Burkina Vie (UAB), au Burkina Faso, et les terminaux portatifs que Max Vijay (un système lancé par Max New York Life) fournit à ses agents en Inde, pourraient permettre de réduire les frais d'exploitation et la fraude, de rendre les produits plus abordables financièrement et de faciliter leur accès.

La technologie n'est pas une baguette magique qui résout tous les problèmes de produits. De nombreuses organisations s'efforcent de fidéliser leurs clients, mais les solutions technologiques ne peuvent pas les y aider beaucoup. En revanche, certaines organisations expérimentent la fourniture de services supplémentaires de façon à ce que les détenteurs d'une police aient le sentiment qu'ils reçoivent des bénéfices de leur assurance même s'ils n'ont pas déposé de réclamation. Certains services supplémentaires peuvent de surcroît présenter l'avantage de réduire le nombre des demandes et ce faisant peuvent même être considérés comme autofinancés. En Inde, par exemple, un régime d'assurance dénommé VimoSEWA, lancé par l'association des travailleuses indépendantes (SEWA), est en train de tester les effets de l'éducation sanitaire sur l'incidence des maladies les plus courantes, et Calcutta Kids prévoit de dispenser des conseils aux patients en soins ambulatoires ; ces deux approches pourraient renforcer la fidélisation des clients du régime tout en réduisant le coût des demandes.

L'intérêt croissant des assureurs commerciaux pour le « bas de la pyramide » est certes prometteur, dans la mesure où ils apportent l'expertise technique et les ressources financières nécessaires pour atteindre un grand nombre de personnes, mais ces acteurs ont besoin d'encouragements pour dépasser « les fruits les plus faciles à récolter ». Au lieu de fournir des produits répondant aux besoins critiques des pauvres en matière de gestion des risques, les assureurs commerciaux se concentrent sur une couverture liée au crédit au sein de laquelle la micro-assurance peut bien entendu jouer un rôle important – et plutôt que d'apporter une importante valeur ajoutée, certains assureurs génèrent un rendement considérable. Le Fonds octroie des subventions à l'innovation aux organisations qui vont à l'encontre de cette tendance, qui essayent de pénétrer de nouveaux territoires, par exemple le produit d'assurance volontaire sur les biens lancé par Hollard en Afrique du Sud.



Les circuits de distribution, tout comme les institutions de micro-finance, sont souvent complices de cette injustice. Au lieu de négocier des arrangements appropriés pour leurs clients ou leurs membres, certains organismes de micro-finance ont cherché des collaborations avec des assureurs, qui leur rapportent le plus, sous forme de commissions, voire de dessous-de-table. Comme l'a noté Michael McCord, du MicroInsurance Centre, les institutions de micro-finance et les autres circuits de distribution doivent davantage agir comme des courtiers représentant les intérêts de leurs clients que comme des agents représentant ceux des assureurs.



« La micro-assurance vient du cœur, mais il s'agit d'une activité commerciale et non d'une activité de bienfaisance. »

Dr Álvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie (dans son allocution d'ouverture de la Conférence de Munich Re sur la micro-assurance, à Carthagène, Colombie, en novembre 2008)



Pour résoudre ce problème, l'obtention d'une plus grande transparence constitue la prochaine étape critique pour que la micro-assurance se fixe un certain nombre de références afin d'établir ses principaux indicateurs de performance. En 2008, les bénéficiaires des subventions de l'OIT ont tous accepté de fournir des détails sur leur performance financière et opérationnelle, qui constitueront le fondement d'une base de données sur la micro-assurance et permettront de mieux comprendre comment les circuits de distribution et les assureurs peuvent obtenir une bonne performance. Dans l'intérêt de la promotion de la justice sociale, nous souhaitons initier un changement de perspective consistant à faire en sorte

qu'au lieu d'être transportés de joie par des ratios de sinistralité de 5 ou 10 %, les assureurs soient fiers d'apporter une valeur ajoutée suffisante aux pauvres.

Alors que nous entrons dans le dernier trimestre 2008 et que l'économie mondiale a entamé une récession, de nombreux intervenants en micro-assurance sont à juste titre préoccupés par le fait que cela puisse avoir des conséquences sur le développement de l'assurance pour les pauvres. Les assureurs dont le bilan est sain pourraient être prêts à prendre le risque de servir un nouveau marché, mais s'ils se sentent asphyxiés par la faiblesse des rendements sur un tel investissement, il y a davantage de chances qu'ils consolident leurs activités autour de leur cœur de métier. Les gouvernements dont les recettes diminuent pourraient opérer des coupes sombres dans ce qu'ils considèrent être des services non essentiels, tels que les prestations sociales pour les pauvres. Nous avons toutefois le sentiment que la crise constitue une occasion d'améliorer la compréhension de la micro-assurance et nous essaierons d'encourager certaines organisations à pénétrer sur ce marché pour répondre à la crise, en leur permettant de diversifier leur couverture des risques et d'élargir leurs marchés. Nous espérons que l'émergence de la micro-assurance aura pour effet de développer les budgets jusque-là limités en utilisant comme levier les circuits de distribution alternatifs.

LE FONDS POUR L'INNOVATION EN MICRO-ASSURANCE

Dans les pays en développement, des millions de familles à faibles revenus vivent en permanence avec le risque de perdre le peu qu'elles ont. Sans protection, elles sont vulnérables à l'adversité – la sécheresse, les inondations, les accidents, la maladie, les décès brutaux – et chacun de ces nouveaux événements ne fait que réduire leur capacité à gérer les risques, acquérir une sécurité financière et sortir de la pauvreté.

Les produits d'assurance peuvent aider les gens à gérer le risque. Dans les pays développés, il existe un large choix de produits bon marché et appropriés, mais dans les pays en développement il en va tout autrement. On estime que moins de 3 % des pauvres qui travaillent sont couverts par un type ou un autre d'assurance, et que la plupart d'entre eux le sont par des régimes d'assurance-vie liée à un crédit qui leur offrent des bénéfices limités (Roth et coll., 2007 ; voir page 30). C'est pour répondre à ce besoin que le concept de la micro-assurance a été mis au point dans les années 1990 (voir encadré 1) et qu'il est bientôt devenu clair que la micro-assurance pouvait être un instrument de tout premier plan pour la gestion des risques auxquels sont exposés les pauvres qui travaillent.



©OIT, M. Crozet

ENCADRÉ 1 QU'EST-CE QUE LA MICRO-ASSURANCE ?

La micro-assurance est un mécanisme qui a pour but de protéger les pauvres contre un certain nombre de risques (accident, maladie, décès familial, catastrophes naturelles, etc.) en échange du paiement d'une prime d'assurance fixée en fonction de leurs besoins, de leurs revenus et du niveau du risque. Elle a essentiellement pour but d'aider les travailleurs à faibles revenus des pays en développement, en particulier ceux employés dans l'économie informelle, qui ont tendance à ne pas être très bien couverts par les grands assureurs commerciaux et les principaux régimes d'assurance sociale.

Le terme « micro-assurance » a été utilisé pour la première fois dans les milieux du développement et les milieux universitaires dans les années 1990. Il est dérivé du terme plus ancien de « micro-finance », et a commencé à apparaître dans des publications en 1999 et 2000, ainsi que lors d'une réunion qui a constitué un véritable tournant, organisée par le Groupe de travail sur la micro-assurance du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP) (voir page 29), en mars 2002. La première grande conférence internationale sur le sujet, organisée par la Fondation Munich Re, a eu lieu en octobre 2005. La quatrième Conférence annuelle sur la micro-assurance s'est tenue en Colombie en novembre 2008 (voir encadré 9) ; au même moment le groupe de travail du CGAP est devenu le Réseau de micro-assurance.

C'est dans ce contexte et dans le prolongement des travaux réalisés par le Groupe de travail du CGAP que le BIT, en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates, a créé le Fonds pour l'innovation en micro-assurance. L'objectif premier du Fonds consiste à encourager les assureurs à mettre au point et promouvoir des modèles et des produits de micro-assurance durables, adaptés aux besoins des pauvres qui travaillent dans le monde entier (voir encadré 2).



ENCADRÉ 2 LA VISION DU FONDS POUR L'INNOVATION EN MICRO-ASSURANCE

Nous croyons que :

- Les personnes à faibles revenus devraient pouvoir bénéficier de services d'assurance de qualité et pouvoir faire des choix sur la gestion des risques auxquels elles sont exposées en pleine connaissance de cause ;
- Un accès accru à l'assurance et une meilleure compréhension de ce qu'elle peut apporter permettront de réduire la vulnérabilité et la pauvreté chez les personnes à faibles revenus ;
- La promotion d'une culture de l'assurance permet aux personnes à faibles revenus de mieux apprécier l'utilité de l'assurance et d'exiger des services de meilleure qualité.

Les membres de l'équipe du Fonds ont été recrutés à la fois dans le secteur à but non lucratif et dans le secteur commercial, et début 2008, le Fonds a commencé à élaborer une stratégie pour répondre à trois questions principales :

- Dans quelle mesure les produits d'assurance peuvent-ils aider les familles à faibles revenus à gérer les risques ?
- Quels sont les produits d'assurance appropriés et comment les fournit-on ?
- Comment développer une culture de l'assurance chez les pauvres ?

En travaillant en étroite collaboration avec un large éventail de particuliers et d'institutions des secteurs privé et public (voir encadré 3), le Fonds a défini une série d'activités à mettre en œuvre au cours d'une période quinquennale. Toutes ces activités ont pour but d'étendre la couverture de la micro-assurance à 25 millions de personnes à faibles revenus supplémentaires dans les pays en développement, d'ici à 2012.

ENCADRÉ 3 LES PARTENAIRES DU FONDS POUR L'INNOVATION EN MICRO-ASSURANCE

Nous considérons le Fonds comme un catalyseur regroupant une large gamme d'organismes et organisant leur synergie afin d'acquérir davantage de connaissances sur la micro-assurance et de renforcer leur capacité à mettre au point et fournir à grande échelle des produits de micro-assurance :

- **LES ASSUREURS** tels que les compagnies d'assurance, les micro-assureurs semi-formels et les fédérations de régimes de micro-assurance ;
- **LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION** tels que les ONG, les coopératives, les syndicats, les organismes patronaux, les banques, les courtiers en assurance et les fournisseurs de soins de santé ;
- Les acteurs du **SECTEUR DE L'ASSURANCE** tels que les organismes de traitement des demandes, les fournisseurs d'assistance technique, les établissements de formation, les associations d'assureurs, les fournisseurs de services informatiques et de gestion de bases de données ;
- **LES CHERCHEURS** travaillant dans des instituts, des réseaux, des universités et des centres d'information locaux.

Nous souhaitons travailler essentiellement avec des institutions à but lucratif ou non, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique Latine et dans les Caraïbes, et au Moyen-Orient.

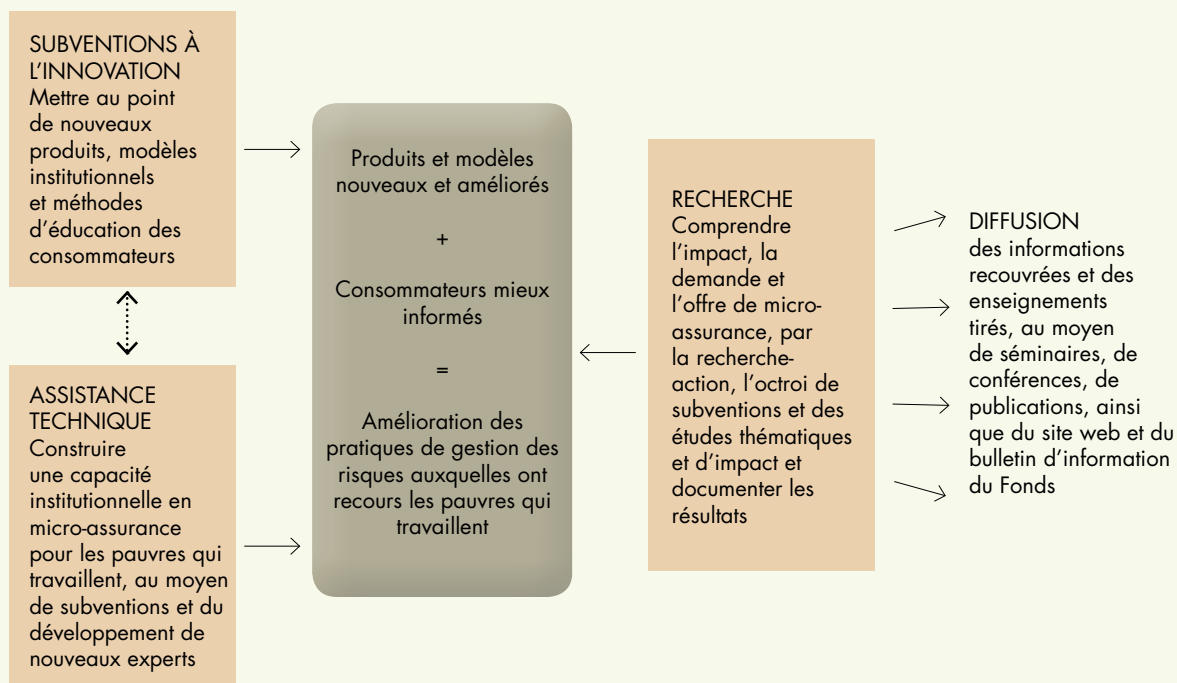
➤ Activités

Toutes nos activités sont axées sur l'apprentissage. Si l'on veut que la micro-assurance réussisse à fournir une protection à un nombre important de pauvres qui travaillent, il faut en apprendre bien davantage sur les produits nécessaires, sur la façon de les rendre attrayants et financièrement abordables, et sur les moyens de les fournir et de les gérer.

Nous avons lancé quatre séries d'activités, conçues pour être réalisées de façon intégrée (voir figure 1) :

- L'octroi de **subventions à l'innovation** à des institutions afin de leur permettre de mettre au point et de tester de nouveaux modèles et approches pour offrir de meilleurs produits d'assurance au marché des personnes à faibles revenus dans les pays en développement ;
- La constitution d'un groupe de fournisseurs d'**assistance technique** et l'amélioration de l'accès à l'expertise qualifiée ;
- Un soutien à la **recherche** sur l'évaluation de l'impact de l'assurance sur la gestion des risques chez les détenteurs d'une police à faibles revenus, et sur l'identification des pratiques efficaces ;
- La diffusion d'**informations** et le partage des enseignements tirés de l'expérience aux principales parties prenantes.

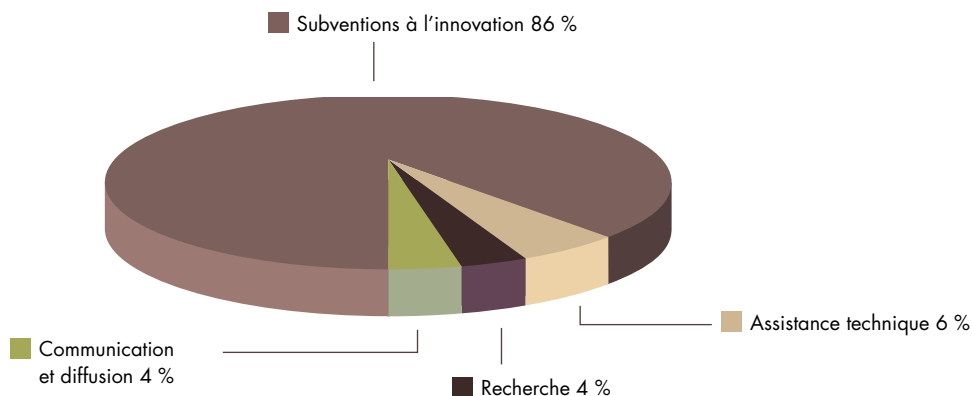
FIGURE 1 LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU FONDS, QUI CONSTITUENT UN ENSEMBLE INTÉGRÉ



« Il existe un énorme potentiel de créativité et un immense espace pour l'innovation, mais il est important de comprendre que la micro-assurance est une activité entièrement différente des autres, dans toutes ses dimensions, depuis la fourniture des services jusqu'au recouvrement des primes en passant par les compétences, la souscription, le paiement des demandes et l'émission des polices. »

Luis Huerta Rosas, PDG, Seguros Argos (Mexique), et Président du Groupe de travail sur la micro-assurance de l'Association actuarielle internationale (AAI)

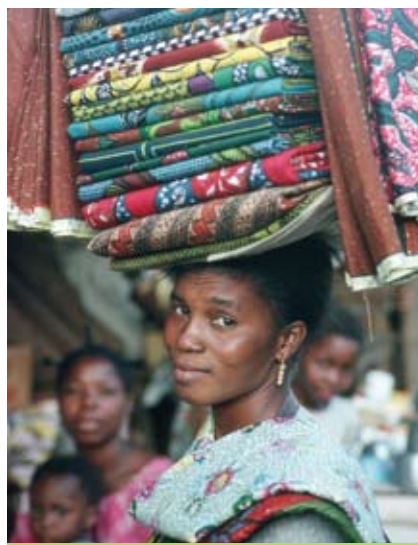
FIGURE 2 AFFECTATION DU BUDGET PAR ACTIVITÉ, 2008



ENCADRÉ 4 POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR NOS ACTIVITÉS...

Le présent rapport annuel contient un aperçu général de nos activités. Pour de plus amples informations sur ce que nous faisons, veuillez visiter notre site web, www.ilo.org/microinsurance, ou nous contacter à :

Subventions à l'innovation :	microinsurancegrants@ilo.org
Recherche :	microinsuranceresearch@ilo.org
Assistance technique :	microinsurancetechassist@ilo.org
Diffusion d'informations :	microinsurancemedia@ilo.org



©OIT, Deloche P.

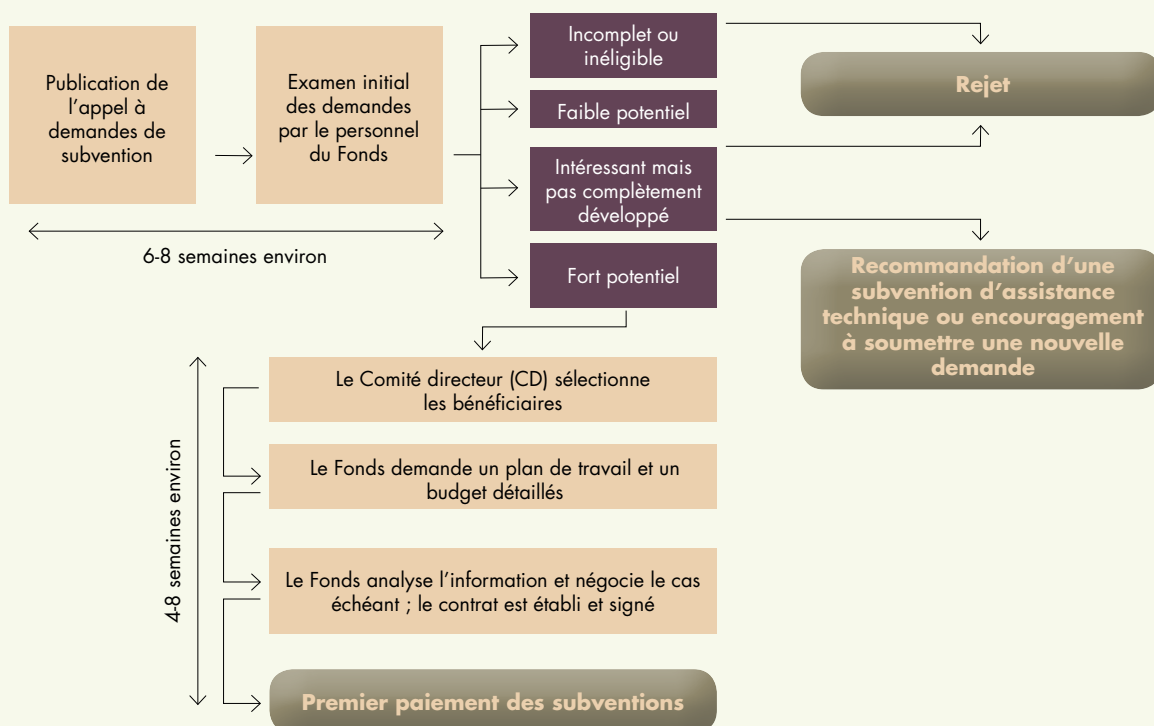
SUBVENTIONS À L'INNOVATION

La mise au point de nouveaux produits d'assurance financièrement abordables et à fort impact et de nouveaux modèles adaptables et efficaces pour fournir et gérer ces produits exige du temps et des ressources et présente des risques. Les assureurs, les circuits de distribution et les autres intervenants ont besoin d'un appui pour tester des méthodes novatrices visant par exemple à renforcer la prise de conscience des consommateurs, à concevoir des produits d'assurance, à recouvrer les primes, à vérifier les demandes et à recourir aux nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité.

Au moyen de notre programme de subventions à l'innovation, nous encourageons les expériences visant à apprendre comment rendre l'assurance mieux adaptée et plus accessible à un grand nombre de personnes à faibles revenus. Entre 2008 et 2012, nous octroierons 40 à 50 subventions à l'innovation, pour un total de 18 millions de dollars des États-Unis. Les subventions octroyées en 2008 sont d'un montant compris entre 35 000 dollars et 600 000 dollars, soit une moyenne d'environ 300 000 dollars des États-Unis.

Les appels à demandes de subvention sont publiés deux fois par an par courrier électronique et sur notre site web. Après une procédure d'examen et de sélection qui inclut la participation d'un Comité directeur indépendant, et dure environ deux mois (voir figure 3), les projets retenus sont affinés en termes d'objectifs, de plan de travail, d'étapes principales, de budget et de calendrier d'apprentissage. Il peut s'agir de nouveaux projets ou de projets déjà en cours, mais tous doivent être viables à la fin de la période d'attribution de la subvention (au maximum trois ans), car soit ils sont devenus autofinancés

FIGURE 3 PROCESSUS DE SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE SUBVENTION À L'INNOVATION





La responsable principale des subventions du Fonds, Jeanna Holtz, avec des représentants de SEWA, une organisation bénéficiaire d'une subvention à l'innovation en Inde

soit ils peuvent s'appuyer sur d'autres ressources. Nous accordons la priorité à des projets axés sur des produits d'assurance volontaire pour lesquels la demande est supérieure à l'offre, par exemple des produits d'assurance agricole, d'assurance maladie, d'assurance-vie et d'assurance sur les biens.

En 2008, la réaction à notre premier appel à candidatures (Série 1), lancé le 28 mars, a largement dépassé nos attentes. Le Fonds a reçu 127 propositions de 41 pays représentant un large éventail d'organisations – assureurs commerciaux,

FIGURE 4 DEMANDES DE SUBVENTION À L'INNOVATION, 2008

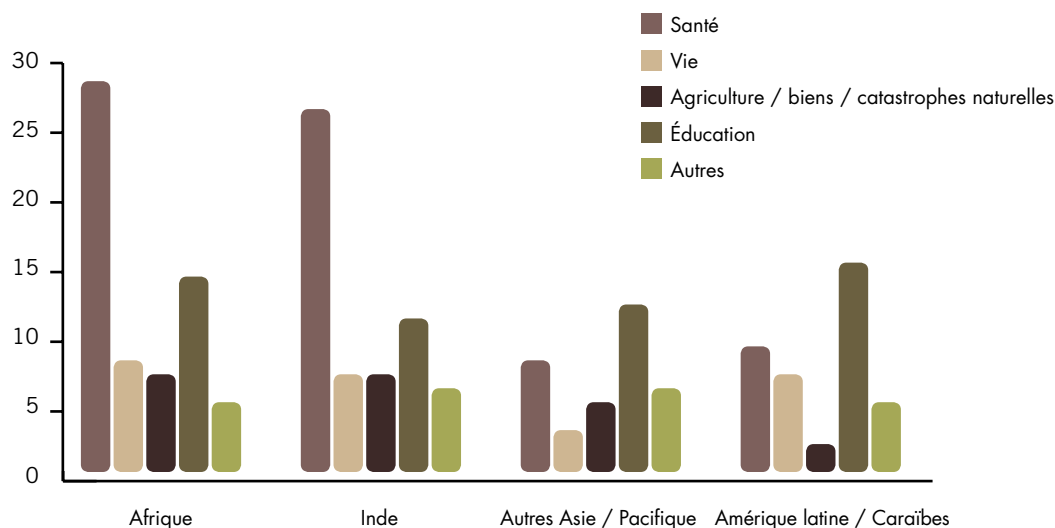
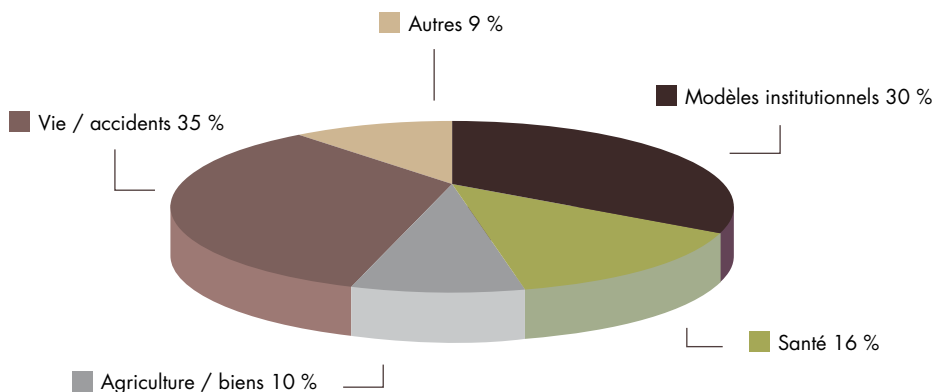


FIGURE 5 SUBVENTIONS À L'INNOVATION PAR TYPE, 2008



« La micro-assurance est la partie négligée de la micro-finance ; nous souhaiterions qu'on lui accorde une grande attention et que l'on soutienne sa croissance. »

Getaneh Gobezie, Directeur exécutif adjoint, Amhara Credit & Savings Institution (Éthiopie)

coopératives, ONG, établissements universitaires et syndicats. Nous avons sélectionné les bénéficiaires en partie en fonction de la mesure selon laquelle ils pouvaient contribuer à la diversification de notre portefeuille en termes de projets, d'organisations et d'emplacements géographiques. Le versement des subventions a commencé en août.

Le deuxième appel à candidatures a été publié le 8 août, avec le lancement de notre procédure de soumission de demande de subventions en ligne, qui s'est avérée nettement plus facile d'utilisation aussi bien pour les demandeurs que pour le Fonds (voir encadré 5). Dans le cadre de cette série, nous avons encouragé les propositions à tester un certain nombre d'idées novatrices spécifiques en matière d'assurance maladie. Là encore, nous avons reçu un grand nombre et une grande variété de propositions de projets, avec 79 propositions venant de 40 pays. Les bénéficiaires ont été sélectionnés en novembre. Le troisième appel à candidatures sera annoncé en janvier 2009.

ENCADRÉ 5 ENQUÊTE AUPRÈS DES DEMANDEURS DE SUBVENTIONS

Nous avons effectué en octobre une enquête auprès des demandeurs de subventions afin d'obtenir leur réaction sur la procédure de soumission des demandes en ligne. Plus de 83 % des demandeurs ont trouvé facile le processus d'enregistrement, et plus de 90 % ont déclaré que les directives pour la soumission des demandes leur avaient été utiles et que la procédure de demande était facile. Un grand nombre des demandeurs ayant répondu à l'enquête ont également présenté de précieuses observations sur la façon d'améliorer la procédure.

Les membres de l'équipe du Fonds ont rendu visite à de nombreux bénéficiaires au cours de l'année considérée, notamment en Afrique du Sud, au Burkina Faso, en Haïti, en Inde, au Kenya et au Mexique. En novembre, nous avons coordonné une réunion des bénéficiaires avant la conférence sur la micro-assurance en Colombie (voir encadré 9). Lors de cette réunion, les bénéficiaires ont décrit les innovations qu'ils étaient en train de tester dans le cadre de leurs projets et ont entamé une réflexion sur un large éventail de sujets importants, au nombre desquels l'éducation du consommateur, l'apprentissage grâce à la recherche-action et la façon de contrôler la performance.

Les noms des organisations qui ont été retenues pour une subvention à l'innovation en 2008 figurent en pages 17 à 26, de même qu'un aperçu général de leurs projets et une indication des enseignements que nous espérons pouvoir tirer de leurs expériences.



Sessions de la réunion des bénéficiaires organisée par le Fonds en novembre 2008 en Colombie

Un fournisseur d'AT avec les
bénéficiaires de RADOL



© JIT

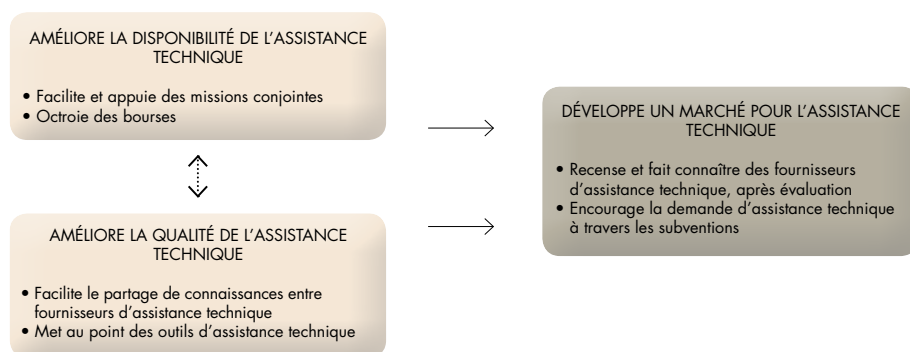
L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique (AT) – le fait de délivrer une expertise sur une base contractuelle – est indispensable dans le domaine de la micro-assurance où les capacités appropriées restent rares. Les compagnies d'assurance ont les connaissances spécialisées propres à leur secteur d'activité, mais il est fréquent qu'elles ne comprennent pas les caractéristiques et les préférences du marché des personnes à faibles revenus. Quant aux spécialistes du développement, ils comprennent généralement bien ce marché, mais il arrive qu'ils n'aient pas les compétences nécessaires en matière d'assurance. L'assistance technique peut contribuer à combler ces lacunes en réunissant à la fois ce savoir-faire en développement et ces connaissances spécialisées en assurance afin que ces domaines se renforcent mutuellement et puissent bénéficier aux pauvres qui travaillent.

Nous facilitons l'accès à l'expertise pertinente :

- En octroyant des subventions d'AT pour appuyer en partie la fourniture de cette expertise ;
- En faisant connaître les experts en micro-assurance susceptibles de fournir une assistance technique efficace aux organisations qui recherchent ce type de soutien.

FIGURE 6 PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE (AT) DU FONDS



À la fin de l'année, le registre des fournisseurs d'assistance technique comprenait les coordonnées de plus de 50 experts et d'une douzaine d'institutions, une bonne base pour conduire et améliorer nos activités d'assistance technique. Toutefois, le nombre de fournisseurs d'assistance technique demeure limité, et nous nous efforçons actuellement de contribuer au développement d'une communauté qui pourrait fournir de précieux services aux organisations ayant besoin d'une expertise. Pour ce faire :

- Nous favorisons l'émergence d'une nouvelle génération d'experts en micro-assurance, au moyen de missions conjointes et de l'octroi de bourses ;
- Nous facilitons l'échange d'expériences et d'instruments au sein de la communauté des fournisseurs d'assistance technique.

En août, nous avons invité 20 des demandeurs de subvention à l'innovation les plus prometteurs, mais qui n'avaient pas été sélectionnés, à soumettre des demandes de subvention d'assistance technique, et en octobre nous avons octroyé notre première subvention d'assistance technique. Le bénéficiaire, la Rehabilitation and Development Organization for the Landless (RADOL), une ONG qui travaille avec les pauvres des régions rurales du Bangladesh, utilise cette subvention pour renforcer la capacité de micro-assurance d'un consortium d'assureurs privés et d'ONG. Une seconde subvention a été octroyée à Select Africa, qui opère dans sept pays africains et souhaite utiliser les connaissances spécialisées d'un cabinet sud-africain de consultants en assurance pour faire des études de marché et mettre au point, pour le Swaziland, des produits répondant au mieux aux besoins.



La responsable de l'assistance technique du Fonds Mary Yang (au centre) en réunion avec le personnel et les bénéficiaires de la RADOL

ENCADRÉ 6 QUI PEUT FIGURER DANS NOTRE REGISTRE ?

Notre registre de fournisseurs d'assistance technique comprend des institutions et des consultants indépendants, qui sont notamment des actuaire, des conseillers en réassurance et des consultants en gestion, des spécialistes du marketing, des experts en informatique. Les fournisseurs du Sud sont particulièrement encouragés à demander à figurer sur notre liste d'experts. Notre liste la plus récente figure sur le site web du Fonds (www.ilo.org/microinsurance).

Suite au succès de ces premières subventions, nous avons ouvert en novembre le programme de subventions d'assistance technique à toutes les organisations intéressées, et nous sommes en train d'examiner les demandes au fur et à mesure de leur réception. Deux demandes de subventions d'assistance technique supplémentaires ont été soumises avant la fin de l'année, une de la District Fishermen's Youth Welfare Association (DFYWA), en Andhra Pradesh, Inde, et l'autre de Action pour le Bien-être de l'Homme (ABIHO), du Cameroun, pour améliorer son régime de santé.

Pour favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de fournisseurs d'assistance technique, nous avons mis sur pied un programme de missions conjointes et un programme de bourses. Les missions conjointes permettent aux professionnels (pas seulement à ceux des secteurs de l'assurance et de la micro-finance) d'acquérir une expérience de la micro-assurance en travaillant durant une brève période à la réalisation d'une mission d'assistance technique, avec des experts figurant sur notre registre. Les trois participants au programme de 2008 ont accompli des missions en Chine, en Afrique du Sud / Swaziland et en Tanzanie. Les bourses permettent aux professionnels d'acquérir une expérience approfondie en micro-assurance en travaillant sur le terrain pendant six à douze mois, sous la conduite d'un « parrain ». Nous sommes en train de donner pour mission à l'Institute of International Education (IIE) d'administrer notre programme de bourses et nous avons nommé un superviseur général pour l'assistance technique (voir encadré 7). En 2008, le Fonds a organisé des entretiens avec plus d'une vingtaine de candidats potentiels à une bourse, et nous en avons finalement sélectionné trois.

ENCADRÉ 7 LA MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PROGRAMME DE BOURSES

Organisation indépendante à but non lucratif, l'**Institute of International Education (IIE)** est l'une des organisations d'éducation et de formation les plus importantes du monde. Elle gère plus de 200 programmes (y compris le célèbre programme Fulbright), dont bénéficient quelque 20 000 hommes et femmes de 175 pays. En qualité d'administrateur de notre programme, l'IIE sera chargé de la gestion quotidienne de ce dernier dès que le Fonds aura sélectionné les boursiers et les aura affectés aux organisations d'accueil.

Le Fonds a nommé **M. Michael J. McCord** comme superviseur général pour l'AT. Spécialiste du développement institutionnel de la micro-assurance, du développement de nouveaux produits et de l'analyse des programmes de micro-assurance, il apporte une expérience approfondie et précieuse, de même que de vastes connaissances spécialisées, qu'il va mettre au service des activités d'assistance technique du Fonds en général et de notre programme de bourses en particulier.



Clémence Tatin-Jaleran, première bénéficiaire d'une bourse d'assistance technique, est une actuaire française qui travaille pour une ONG bolivienne sur des produits d'assurance-vie et d'assurance agricole ; elle entend mettre l'accent sur l'élaboration d'un produit de micro-assurance viable pour l'ONG

RECHERCHE

La recherche en micro-assurance en est encore à un stade embryonnaire, avec de nombreuses questions qui se posent toujours et un certain nombre d'options à tester avant de trouver des solutions quant à la façon de protéger un nombre important de pauvres contre les risques auxquels ils sont exposés. Le programme de recherche du Fonds permet d'étudier le potentiel et les problèmes de la micro-assurance.

Notre stratégie de recherche a été mise au point lors d'un séminaire de deux jours en septembre à Genève. Nos discussions se sont appuyées sur un examen des publications existantes et sur un certain nombre d'entretiens avec les principales parties prenantes des secteurs privé et public. Les participants à ce séminaire ont notamment été des universitaires du Réseau européen de recherche sur le développement (EUDN), qui nous aide à réaliser notre ambitieux programme d'activité (voir encadré 8). La stratégie retenue, qui a pour but de consolider les connaissances acquises et de favoriser un nouvel apprentissage afin de repousser plus loin encore les frontières de la micro-assurance est construite autour de trois grands axes :

- **L'IMPACT** : comment, et dans quelle mesure, les ménages à faibles revenus bénéficient-ils de la micro-assurance ?
- **LA DEMANDE** : comment stimuler la demande et instiller une culture de l'assurance chez les ménages à faibles revenus ?
- **L'OFFRE** : comment surmonter les principaux obstacles à une fourniture durable et à grande échelle de l'assurance aux ménages à faibles revenus ?

Nous mettons en œuvre cette stratégie au moyen d'un large éventail de dispositifs, notamment des subventions à la recherche, des partenariats pour la recherche, une recherche-action, des études d'impact et des études thématiques (voir figure 7).

FIGURE 7 PROGRAMME DE RECHERCHE DU FONDS



Le premier appel à demandes de subventions de recherche a été publié en novembre, les soumissions devant parvenir au Fonds au plus tard en janvier 2009. Ces quatre prochaines années, le Fonds prévoit d'octroyer 40 subventions d'un petit montant (d'un montant pouvant aller jusqu'à 10 000 dollars des États-Unis chacune) à des universitaires, essentiellement dans des pays en développement, afin qu'ils réalisent des travaux de recherche qui contribueront à l'acquisition de connaissances plus approfondies sur la micro-assurance et susciteront un intérêt pour ce sujet dans les milieux universitaires.



« (La micro-assurance) est un marché rentable et nous aimerions beaucoup inviter autant de gens que possible à rendre ce marché aussi compétitif que possible. Honnêtement, il ne peut pas y avoir trop de concurrence. La concurrence sera l'élément important pour constituer un vrai marché à la base de la pyramide. »

Brandon Mathews, Chef de la micro-assurance, Zurich Financial Services

La touche finale au programme de recherche-action a été apportée fin 2008. Ce programme invite les bénéficiaires d'une subvention à l'innovation à adhérer à ses activités pour améliorer la performance du projet et permettre au Fonds de tirer des projets les enseignements pouvant être utiles à la communauté de la micro-assurance en général.

Quatre études thématiques ont été réalisées en 2008, sur les sujets suivants : l'utilisation des nouvelles technologies dans la micro-assurance ; les circuits de distribution novateurs (tels que les détaillants et les sociétés chargées d'assurer un service public) ; la gestion des demandes dans le domaine de la micro-assurance maladie, pour les demandes n'impliquant pas le versement d'espèces ; et l'assurance du bétail en Inde. Les résultats de la première étude sur la technologie ont été publiés en cours d'année (voir encadré 8).

ENCADRÉ 8 PUBLICATIONS DE RECHERCHE EN 2008

Les résultats de nos travaux de recherche ont été compilés et diffusés auprès du secteur de la micro-assurance et d'autres acteurs. Les documents publiés en 2008 sont notamment :

- Dercon, S. ; Kirchberger, M. 2008. *Literature Review on Microinsurance* (EUDN / BIT)
- Gerelle, E. ; Berende, M. 2008. *The Use of Technology in Microinsurance: Scoping Study* (BIT).

Ces publications, de même que la stratégie de recherche du Fonds, sont disponibles sur notre site web.

Les conseillers pour la recherche du Fonds, représentant l'EUDN, sont : M. Jean-Philippe Platteau (Université de Namur), M. Stefan Dercon (Université d'Oxford), M. Jan Willem Gunning (VU Université, Amsterdam) et M. Stephan Klasen (Université de Göttingen).

➤ Les bénéficiaires d'une subvention à l'innovation

On trouvera ci-après la liste des organisation bénéficiaires, dont le contrat était finalisé à la fin 2008 ; des bénéficiaires additionnels ont été sélectionnés pour des subventions mais leur contrat n'était pas finalisé au moment de l'impression de ce rapport.

AFRIQUE

Centre coopératif suédois (Swedish Cooperative Centre, SCC)

Institution : ONG

En collaboration avec : la Cooperative Insurance Company (CIC), la Folksam Mutual Insurance Company et la Caisse nationale de sécurité sociale (NHIF)

Pays : Kenya

Marché cible prévu : 200 000 polices

La demande du SCC a été soumise conjointement avec la Cooperative Insurance Company (CIC, Kenya) et la Folksam Mutual Insurance Company (Suède). Ces organisations ont toutes les trois une expérience en micro-assurance, le SCC et la Folksam étant membres fondateurs du groupe de travail sur la micro-assurance du CGAP.

Projet : **Lancer un produit composite** en ayant recours à de nouveaux circuits de distribution. Ce produit couvre les soins de santé en régime hospitalier, les accidents et les frais funéraires. Le projet comprend un élément éducatif et il consistera aussi à renforcer la capacité de la CIC à gérer le produit, à consolider les circuits de distribution et à favoriser une prise de conscience de l'existence du produit.

Enseignements : Le projet pourrait permettre de déterminer si les produits d'assurance composites pour les pauvres qui travaillent apportent une valeur ajoutée, sont populaires, sont facilement compréhensibles et peuvent être utilisés correctement. Il permettra également d'obtenir de précieuses informations sur les campagnes d'éducation et sur la façon de faire de la micro-assurance un produit de masse, en recourant à des organisations communautaires, telles que des coopératives. Cette initiative illustrera aussi l'efficacité des partenariats public-privé dans l'extension des bénéfices de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle.

Centre International pour le Développement et la Recherche (CIDR)

Institution : Association de mutuelles d'assurance maladie

En collaboration avec : l'Union des Mutuelles de Santé de Guinée Forestière (UMSGF)

Pays : Guinée

Marché cible prévu : 75 000 personnes pour le produit familial ; 21 000 femmes pour la couverture maternité ; 50 000 écoliers pour la couverture accident.

Créée en 1999 dans le cadre d'un programme d'assurance maladie, par le Centre International pour le Développement et la Recherche (CIDR), l'UMSGF est un réseau qui gère et fournit des services techniques à 35 mutuelles d'assurance maladie en Guinée. Le CIDR est actif depuis 1961 dans le domaine de la gestion des services de santé et il a mis en place des régimes de micro-assurance maladie dans plusieurs pays africains.

Projet : **Diversification du produit de micro-assurance maladie et amélioration de l'efficacité institutionnelle.**

Le projet consiste notamment à améliorer le produit « santé familiale » existant et à lui ajouter deux nouveaux produits obligatoires : la couverture maternité et, pour les enfants scolarisés, l'assurance accidents. Il vise aussi à

« Si vous avez affaire à une organisation communautaire, il vous faut travailler avec les principaux dirigeants – les leaders d'opinion ; s'ils ne comprennent pas ce que vous faites, s'ils ne font pas leur votre concept, ils ne seront pas en mesure de « vendre » l'idée aux autres membres. Ce n'est qu'une fois qu'ils auront adhéré à votre concept que vous pourrez aller de l'avant. »

Dr Gerry Noble, PDG, Microcare (Ouganda)

améliorer la formation, la communication et le marketing dans les mutuelles de santé et à fournir à ces dernières des mécanismes de réassurance.

Enseignements : Le projet devrait contribuer à mieux faire comprendre comment établir un judicieux équilibre entre la couverture et les prix et comment fournir une assurance maladie efficace dans le contexte d'une infrastructure de services de santé qui laisse à désirer. Il devrait également permettre d'obtenir des informations sur la façon d'améliorer la viabilité des mutuelles d'assurance maladie.

Foundation for International Community Assistance (FINCA), Ouganda

Institution : Institution commerciale de micro-finance

En collaboration avec : Microcare Insurance Ltd

Pays : Ouganda

Marché cible : 20 000 personnes

Dans les années 1990, FINCA Ouganda a été l'une des premières institutions de micro-finance à fournir des produits de micro-assurance, essentiellement à des femmes chefs de micro-entreprise ; il s'agissait d'un produit d'assurance-décès accidentel et d'assurance-invalidité proposé en collaboration avec l'American International Group (AIG). Microcare a mis au point des dispositifs novateurs de traitement des demandes, en travaillant en étroite collaboration avec les fournisseurs de soins de santé, et bénéficie d'une vaste expérience de l'utilisation de la technologie pour fournir les produits d'assurance.

Projet : **Améliorer l'accès à l'assurance maladie.** FINCA et Microcare fournissent une assurance maladie volontaire aux travailleurs du secteur informel. Le projet comprend des essais de nouvelles stratégies visant à augmenter le nombre des membres de ce régime (y compris celle consistant à abaisser le seuil pour les adhésions de groupe), une formation du personnel à l'éducation du consommateur et la mise au point d'un système basé sur l'épargne pour aider les membres à payer leurs primes.

Enseignements : De précieux enseignements pourraient être tirés de ce projet, notamment sur les coûts de la sélection négative pour l'adhésion volontaire de groupe et sur la mesure dans laquelle le fait de lier l'assurance à l'épargne au lieu de la lier à des prêts aide les clients à payer leur assurance. Le projet devrait également faire ressortir les avantages de l'intégration de l'éducation du consommateur dans la formation du personnel.

Hollard Insurance Group

Institution : Compagnie d'assurance

Pays : Afrique du Sud

Marché cible prévu : 1 million de personnes sur dix ans

Cette compagnie d'assurance familiale est connue pour sa présence sur le marché des personnes à faibles revenus. Hollard a été créée en 1980. Elle a bâti sa réputation sur l'innovation, car elle a été la première à adopter de nouvelles méthodes de distribution et elle a lancé le programme « Afro-Global Expansion » qui vise à établir des partenariats avec d'autres pays en Afrique australe et en Asie.

Projet : **Mettre au point des polices d'assurance habitation** pour les pauvres et les fournir par l'intermédiaire de nouveaux circuits de distribution. Le projet comprendra l'utilisation de téléphones mobiles et du GPS pour faciliter les ventes, mettre sur pied un groupe d'évaluateurs des demandes de micro-assurance, développer l'éducation et élaborer des stratégies de sensibilisation à l'existence de la marque.



« Traditionnellement, nous envoyions auprès des clients un évaluateur de pertes très qualifié et très bien payé, afin de déterminer le coût du sinistre. Mais aujourd'hui nous avons tendance à envoyer des personnes moins qualifiées équipées d'appareils portables très sophistiqués, qui peuvent renvoyer des informations à Hollard. C'est comme cela que nous parvenons à réduire les coûts. »
Bipin Bhagwan, Directeur du projet de micro-assurance, Hollard Insurance Group (Afrique du Sud)

Enseignements : Le projet de Hollard permettra de démontrer si l'assurance-habitation, pour les propriétaires, est viable sur le marché des personnes à faibles revenus, et aussi dans quelle mesure les nouvelles technologies peuvent permettre de renforcer efficacement les ventes et la rentabilité du système. Il devrait également permettre de mieux déterminer comment l'on peut mettre au point des stratégies d'éducation, former les agents de contrôle des sinistres et traiter les sinistres de micro-assurance.

PlaNNet Guarantee

(une unité du groupe PlaNNet Finance)

Institution : Courtier en micro-assurance

Pays : Mali

Marché cible prévu : n / a

Avec 38 bureaux en Afrique, en Amérique, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient, le groupe PlaNNet Finance s'est doté en 2007 d'une branche micro-assurance, afin d'aider les IMFs, les banques et les compagnies d'assurance et de réassurance à mettre au point des produits de micro-assurance.

Projet : Développer une assurance-récolte pour les exploitants agricoles. Le projet a pour but de protéger les cultivateurs de coton, leurs actifs et leurs récoltes en mettant sur pied un programme d'assurance-récoltes fondé sur un indice climatique. En tant que première étape, le Fonds appuie la réalisation d'une étude de faisabilité consistant à évaluer la demande d'assurance-récoltes au Mali, à déterminer quels sont les risques auxquels les exploitants agricoles pauvres ont le plus de difficultés à faire face, et à vérifier si l'infrastructure est suffisamment solide pour permettre la production d'un indice fiable.

Enseignements : Le projet devrait permettre d'obtenir des informations utiles sur la façon de mettre au point une assurance-indice et sur le rôle d'un courtier dans ce type d'assurance, ainsi que sur la façon de mieux faire comprendre aux exploitants agricoles les avantages de l'assurance-récoltes.

Union des Assurances du Burkina Vie (UAB)

Institution : Compagnie d'assurance-vie

Pays : Burkina Faso

Marché cible prévu : 200 000 personnes

Avec un tiers de la part du marché de l'assurance-vie au Burkina Faso, l'UAB est une compagnie importante, qui a des propriétaires locaux. En 2003, elle a commencé à offrir un produit de micro-assurance aux travailleurs du secteur informel, afin d'aider les familles à continuer de gérer de petites entreprises après le décès du soutien de famille. Ce régime compte à présent plus de 15 000 clients.

Projet : Améliorer la fourniture d'un produit de micro-assurance-vie et invalidité. Ce projet implique une collaboration avec une compagnie sénégalaise, Ferlo, visant à distribuer un produit à grande échelle en utilisant les nouvelles technologies. Le produit est basé sur un régime d'épargne contractuelle, et les cotisations des clients sont recouvrées quotidiennement.

Enseignements : L'efficacité de la formule consistant à équiper les clients de « cartes à puces » est l'un des nombreux aspects de ce projet qui permettra au Fonds d'obtenir des informations utiles sur la façon d'élargir l'accès aux services de micro-assurance et d'améliorer l'efficacité. Le projet permettra également d'obtenir des informations sur les moyens de contruire des relations de confiance avec les personnes à faibles revenus.



ASIE ET PACIFIQUE

Calcutta Kids

Institution : ONG

Pays : Inde

Marché cible prévu : 18 000 personnes

Calcutta Kids a été créé en 2003 afin de permettre aux enfants et aux femmes enceintes des bidonvilles de Calcutta d'avoir un meilleur accès aux services de santé et de nutrition. Cette ONG concentre ses activités sur des programmes communautaires permettant de renforcer la fourniture de soins de santé de bonne qualité. Au fil du temps elle a constaté qu'il existe un lien fort entre l'accès aux services de santé et la capacité de les payer.

Projet : Renforcement et maintien de la micro-assurance maladie grâce à des conseils dispensés en complément des soins ambulatoires. Avec l'appui de MicroEnsure, de Medicare TPA et de United India Insurance, Calcutta Kids lancera, en 2009, un régime d'assurance maladie hospitalière. Cette ONG utilisera la subvention à l'innovation pour déterminer dans quelle mesure il serait intéressant, pour le régime, d'offrir des services de conseils en complément des soins ambulatoires à des non-demandeurs de prestations.

Enseignements : Le projet permettra de démontrer si la fourniture de services gratuits à des non-demandeurs de prestations renforcera la satisfaction des clients et conduira à un meilleur taux de renouvellement de la couverture de l'assurance. Il a également pour but de mesurer l'impact des conseils ambulatoires sur l'utilisation et le coût des soins hospitaliers, d'évaluer le rapport coût / avantages général de cette intervention et de permettre de déterminer si elle contribue à la viabilité financière du produit d'assurance.

Centre pour l'assurance et la gestion des risques (Centre for Insurance and Risk Management, CIRM)

Institution : Centre de recherche à but non lucratif

Pays : Inde

Marché cible prévu : n / a

Le CIRM, créé en 2006 pour élaborer et promouvoir des produits d'assurance novateurs pour le marché des personnes à faibles revenus, fait partie de l'Institut pour la gestion et la recherche financières (Financial Management and Research, IFMR), qui est l'une des principales écoles de commerce de l'Inde. C'est un acteur de tout premier plan dans le milieu de la micro-assurance en Inde.

Projet : Établir une cartographie des produits de micro-assurance et des meilleures pratiques en Inde. Le projet consiste à procéder à un inventaire en ligne de la micro-assurance et à établir une cartographie d'un large éventail de parties prenantes, afin d'obtenir des informations sur les innovations en Inde et d'essayer d'en apprendre davantage sur les acteurs qui en sont à l'origine. Il s'agit d'obtenir une image claire du secteur de la micro-assurance ; cette

« Quelqu'un qui souscrit aujourd'hui à une police de micro-assurance souscrira demain à des produits d'assurance traditionnels. »

Antonio Cássio dos Santos, PDG, MAPFRE (Brésil)

cartographie aidera les compagnies d'assurance qui souhaitent pénétrer le marché indien à planifier leur stratégie d'entrée sur le marché des personnes à faibles revenus.

Enseignements : Le projet montrera l'utilité d'un système de cartographie qui analyse les produits de micro-assurance en termes de variables telles que l'innovation, le potentiel de croissance et les circuits de distribution afin d'identifier les meilleures pratiques, les problèmes qui se posent et les solutions potentielles permettant de fournir une assurance aux pauvres qui travaillent.

Compagnie d'assurance populaire de Chine (PICC)

Institution : Compagnie d'assurance

Pays : Chine

Marché cible prévu : 900 000 personnes

La PICC, qui appartient en partie à l'État et dispose de plus 5 500 succursales dans le pays, fournit les principaux types d'assurance existants. Environ 19,8 % de ses actions appartiennent à l'American International Group (AIG).

Elle bénéficie d'un solide appui de la Commission chinoise de réglementation de l'assurance (CIRC) qui souhaite vivement promouvoir la micro-assurance en Chine.

Projet : **Fournir aux travailleurs migrants une assurance accidents personnelle et une assurance médicale en cas d'accident.** Ce projet consistera à tester de nouveaux circuits de distribution (comités villageois locaux, points de vente et agences pour l'emploi) pour distribuer le produit d'assurance, permettant ainsi aux travailleurs assurés de soumettre des demandes de prestations dans des régions autres que celle dans laquelle ils ont acheté la police. Il permettra aussi d'étudier la possibilité de fournir des services sans avance de frais aux détenteurs d'une police et de négocier pour eux les honoraires médicaux.

Enseignements : Ce projet devrait permettre d'en savoir davantage sur les besoins des travailleurs migrants, sur la meilleure façon de les contacter et de les desservir, sur celui des trois circuits de distribution qui s'avère le plus efficace et sur la façon de fournir des services transrégionaux. Il montrera également comment l'on peut le mieux faire comprendre les avantages de l'assurance aux travailleurs migrants.

Développement International Desjardins (DID)

Institution : ONG

En collaboration avec : Sanasa Insurance Company (SICL), BASIX et Financière Agricole du Québec-Développement International (FADQDI)

Pays : Sri Lanka

Marché cible prévu : n / a

Créé dans les années 1970 et profondément enraciné dans le mouvement coopératif, DID est une organisation canadienne qui fournit un appui technique et des investissements au secteur de la finance communautaire dans les pays en développement. Elle travaille avec BASIX (un pionnier de l'assurance climatique en Inde) et la Sanasa Insurance Company (qui dessert 2 millions de ménages au Sri Lanka). DID vise à reproduire les services d'assurance rurale de base de BASIX, qui ont été très efficaces.



« Un petit nombre de caractéristiques importantes font obstacle à l'augmentation du nombre des personnes souhaitant bénéficier de la micro-assurance. Les produits « financièrement abordables » mais qui transfèrent d'importants coûts intangibles à la communauté finissent par ne susciter qu'une faible demande. Ce qui compte le plus, lorsque les ménages choisissent un type de couverture, ce sont la facilité d'accès et la confiance. »

Rupalee Ruchismita, Directeur exécutif, CIRM (Inde)

Projet : Élaboration d'une stratégie pour l'assurance agricole indexée. Ce projet implique la réalisation d'une étude de faisabilité pour évaluer la demande et identifier les risques auxquels les exploitants agricoles pauvres ont le plus de difficultés à faire face, et aussi pour déterminer si les infrastructures sont adaptées à la fourniture d'une assurance indexée.

Enseignements : Mettre en commun les connaissances spécialisées des pays développés et des pays en développement afin de répondre au besoin de protection des ménages pauvres des zones rurales est une initiative qui devrait favoriser l'émergence de précieux enseignements. Le projet permettra également de déterminer si l'expérience de BASIX peut être reproduite, quels sont les circuits de distribution les mieux adaptés aux populations rurales et quels sont les mécanismes pouvant être utilisés pour promouvoir l'assistance technique Sud-Sud.

Max Vijay

(une initiative de Max New York Life Insurance)

Institution : Compagnie d'assurance

Pays : Inde

Marché cible prévu : 500 000 personnes

Max Vijay, qui est une initiative de Max New York Life (MNYL), une grande compagnie d'assurance indienne créée en 2001, a mis au point un modèle conçu pour servir 100 millions de ménages à faibles revenus en améliorant leur accès à l'assurance-vie et en minimisant les coûts des transactions. MNYL a réussi à pénétrer les milieux ruraux grâce aux 366 bureaux dont elle dispose dans l'ensemble du pays.

Projet : Réduire les coûts et éduquer le marché afin de fournir une assurance aux pauvres.

Le modèle est basé sur la distribution d'un produit d'assurance et d'épargne simple et tangible par des circuits de distribution bien établis (par exemple des détaillants et des ONG) et en utilisant les nouvelles technologies informatiques, notamment des terminaux portatifs, afin de gérer les paiements probablement faibles et irréguliers. Max Vijay a commencé à tester ce produit « sans risque de déchéance » en juillet 2008, et grâce à la subvention du Fonds il pourra augmenter le nombre des terminaux disponibles, afin de tester l'efficacité de ce dispositif.

Enseignements : Le projet devrait permettre de mieux comprendre dans quelle mesure la technologie améliore l'efficacité du projet et renforce la confiance des détenteurs d'une police, d'obtenir des informations sur l'efficacité de la segmentation du marché et sur l'utilisation des différents réseaux de distribution, et enfin, sur la capacité des ménages à faibles revenus à payer les primes initiales. Il devrait également montrer comment faire en sorte que les pauvres souscrivent une police d'assurance parce qu'ils en ont fait le choix en toute connaissance de cause et non parce qu'elle leur est vendue.



Prudential Life Insurance, ICICI

Institution : Compagnie d'assurance

Pays : Inde

Marché cible prévu : 60 000 personnes

ICICI Prudential, qui est l'une des plus importantes compagnies d'assurance en Inde, travaille avec de nombreuses institutions de micro-finance et dispose de 250 bureaux ruraux. Depuis sa création en 2000, ICICI Prudential s'est efforcée de développer ses activités de micro-assurance qu'elle conduit à présent grâce à deux équipes spécialisées.

Projet : Proposer une assurance-vie temporaire avec une composante épargne. Ce projet pilote sera axé sur les travailleurs des plantations de thé dans le Nord-Est de l'Inde et consistera à utiliser des agences intermédiaires (les plantations de thé) pour fournir le produit et à employer les nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité, réduire les coûts des transactions et améliorer le service à la clientèle.

Enseignements : Le projet devrait permettre de mieux comprendre la façon de servir un grand nombre de travailleurs à faibles revenus et de développer une culture de l'assurance. Il devrait également permettre d'obtenir de précieuses informations sur la façon d'utiliser des tierces parties en tant que circuits de distribution et de recourir aux nouvelles technologies pour réduire le prix des produits et améliorer leur valeur et leur fourniture.

VimoSEWA

(un programme de l'Association des travailleuses indépendantes (Self Employed Women's Association, SEWA))

Institution : Unité d'assurance syndicale

Pays : Inde

Marché cible prévu : n / a

Les principaux objectifs de la SEWA consistent à promouvoir le plein emploi et l'autonomie des travailleuses indépendantes à faibles revenus. En 1992, la SEWA a créé VimoSEWA pour répondre aux besoins d'assurance de ses membres, les membres eux-mêmes possédant, gérant et utilisant ses services. En collaborant avec différentes compagnies d'assurance, VimoSEWA offre un ensemble intégré de mécanismes de protection par l'assurance-vie, l'assurance maladie, l'assurance accident, l'assurance des biens et l'assurance veuvage.

Projet : Mesurer l'impact de l'intégration des activités de santé communautaire à l'assurance maladie. Tirant parti du programme de santé communautaire de la SEWA, ce projet consistera à conduire une recherche-action auprès des ménages assurés dans les zones urbaines et rurales, et à tester l'impact de l'éducation sanitaire, des interventions de traitement simple et de la coordination des soins pour les maladies courantes (telles que les gastro-entérites et la malaria) qui peuvent faire l'objet d'une prévention, sur la performance générale du programme d'assurance maladie. Il permettra en particulier d'évaluer l'impact des interventions sur le coût et la fréquence des demandes de prestations hospitalières.

Enseignements : Le projet permettra de mettre au point un modèle pour l'intégration des activités de prévention en matière de santé et de traitement de base avec l'assurance maladie. Il sera également possible, grâce à lui, d'obtenir de précieuses informations sur l'efficacité des messages d'éducation dans la réduction de la fréquence et de l'intensité de l'hospitalisation, et sur la mesure dans laquelle les programmes de santé communautaire contribuent à la réduction du nombre des demandes de prestations de l'assurance et à la réduction des dépenses en cas de maladie, ainsi qu'à la viabilité de l'assurance maladie.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Alternative Insurance Company (AIC)

Institution : Compagnie d'assurance

Pays : Haïti

Marché cible prévu : 300 000 polices

AIC, qui est l'une des principales compagnies d'assurance en Haïti, s'est engagée à pénétrer le marché des faibles revenus, en proposant un large éventail de produits d'assurance-ménage, commerciale, voyages et maladie. Elle a récemment lancé un projet pilote avec une organisation de micro-finance, Fonkoze, qui a permis de démontrer que les frais funéraires sont une dépense majeure à laquelle sont confrontés les ménages pauvres du pays.

Projet : Lancement à grande échelle d'un produit d'assurance pour frais funéraires. Ce projet sera réalisé en coopération avec une grande banque de détail, la Banque nationale de crédit, ainsi qu'un réseau de résidences funéraires en Haïti. Il s'appuiera sur le projet pilote qui a fait ses preuves et comprendra un investissement dans une campagne d'éducation.

Enseignements : L'étude de marché complète effectuée pour le projet pilote devrait permettre de déterminer quelle est la valeur ajoutée de l'assurance pour frais funéraires dans l'un des pays les plus pauvres du monde. Ce projet devrait également permettre de mieux comprendre les avantages du recours à une banque populaire comme circuit de distribution, de trouver en quoi les approches du type « éducation du consommateur » sont efficaces et de déterminer quels autres produits pourraient être ajoutés à l'assurance pour frais funéraires.

Asociación Mexicana de Uniones de Crédito del Sector Social (AMUCSS)

Institution : Organisation à but non lucratif

Pays : Mexique

Marché cible prévu : 100 000 familles marginalisées

Avec plus de quinze ans d'expérience dans la finance rurale, la promotion du micro-crédit et les réseaux de crédit rural, l'AMUCSS a acquis d'importantes connaissances de la micro-finance. Elle propose une micro-assurance (-vie) depuis 2005, distribuant environ 2 000 polices par mois par l'intermédiaire des organisations rurales.

Projet : Mettre au point un modèle institutionnel pour fournir une micro-assurance aux communautés rurales marginalisées. Travaillant avec des compagnies d'assurance et plus de 65 organismes ruraux, et agissant pour l'essentiel en tant que courtier entre les deux groupes, l'AMUCSS a pour but de construire un réseau de micro-assurance comprenant les principaux intervenants, des chercheurs et les milieux de l'éducation, ainsi que les responsables du développement et de la fourniture des produits.

Enseignements : Le principal enseignement sera celui tiré de la création de structures organisationnelles de grande taille pour développer et fournir la micro-assurance. Le projet devrait également permettre d'obtenir de précieuses informations sur la reproduction possible du modèle et sur les besoins en micro-assurance et les attitudes des communautés rurales marginalisées.

Guy Carpenter

Institution : Courtier en réassurance

Région : Amérique Latine

Marché cible prévu : 500 000 personnes

Courtier général en réassurance créé au début du 20^e siècle, Guy Carpenter a été pendant longtemps l'une des principales sociétés novatrices en matière de réassurance. Reconnaisant que de nombreux réassureurs s'essayent à la micro-assurance, la compagnie souhaite adopter une approche proactive, en recouvrant des données sur les besoins des micro-assureurs et en trouvant des réassureurs pour répondre à ces besoins.

Projet : Création d'un établissement de micro-réassurance. Ce projet vise à encourager les micro-assureurs, dont beaucoup sont des institutions de micro-finance, à inclure dans leurs portefeuilles le risque de catastrophe naturelle ainsi que les transferts de risques spécifiques à la micro-assurance, en leur offrant l'accès à la réassurance qui fait défaut à la plupart d'entre eux. Le mécanisme d'accès sera un système de micro-réassurances multilignes que la compagnie entend élaborer sur douze mois et qu'elle mettra en œuvre essentiellement sur le continent américain.

Enseignements : Le projet devrait montrer dans quelle mesure la disponibilité de la réassurance améliore les produits d'assurance, facilite l'accès à l'assurance et permet de résoudre les questions de réglementation auxquelles sont aujourd'hui confrontés de nombreux micro-assureurs. Le fait qu'il consiste à structurer des produits de réassurance à la fois financièrement abordables pour les micro-assureurs et rentables pour les réassureurs devrait également permettre d'obtenir de précieuses informations.



Le responsable des subventions du Fonds, José Navarro, en train de visiter une entreprise de micro-assurance rurale au Mexique, typique de celles ciblées par le projet de l'AMUCSS

La Positiva Seguros y Reaseguros

Institution : Compagnie d'assurance

Pays : Pérou

Marché cible prévu : 1,6 million de clients des associations rurales de distribution de l'eau

La Positiva est l'une des principales compagnies d'assurance du Pérou et elle propose des produits de micro-assurance depuis 1988. Elle est en mesure d'approcher un très grand nombre de gens, et dispose de compagnies associées en Bolivie, au Nicaragua et au Panama, où le projet pourrait être reproduit.

Projet : Conception et fourniture de produits de micro-assurance pour les exploitants agricoles, par l'intermédiaire des associations rurales de distribution de l'eau. La Positiva collaborera avec une société d'informatique et une association nationale de distribution d'eau, afin de réaliser des travaux de recherche et de mettre au point des produits d'assurance-vie, maladie, accidents et frais funéraires pour les familles des exploitants agricoles, le montant des primes étant ajouté à la facture d'eau de ces familles.

Enseignements : Il devrait y avoir beaucoup à apprendre des idées novatrices que véhicule ce projet, par exemple son tout nouveau système de recouvrement des primes, ses recherches sur les besoins d'assurance des exploitants agricoles et sur leur perception de l'assurance, l'implication d'une société d'informatique et l'efficacité du recours aux nouvelles technologies pour transmettre les données et accélérer le paiement des demandes.

e011

« Il faut prendre en considération le fait que les gens n'ont aucune expérience des mécanismes de l'assurance formelle. Il ne s'agit pas seulement de vendre de l'assurance et de recouvrer une prime, mais d'expliquer comment fonctionne la micro-assurance et de traduire une notion financière en termes simples et facilement compréhensibles. »
Isabel Cruz, Directrice, AMUCSS (Mexique)

Seguros Argos

Institution : Compagnie d'assurance-vie

Pays : Mexique

Marché cible prévu : 500 000 personnes

Seguros Argos a été créé en 2002 par un groupe d'experts ayant plus de 25 ans d'expérience dans le secteur de l'assurance. En 2006, après l'achat de 49 % des actions de la compagnie par AEGON, Seguros Argos a continué d'être géré par des experts locaux, mais il bénéficie aujourd'hui de l'appui technique d'une grande compagnie d'assurance multinationale. Ses activités consistent essentiellement à élaborer des produits adaptés aux couches inférieures des classes moyennes du Mexique, jusqu'aux groupes de populations à faibles revenus.

Projet : Création de régimes d'assurance mutuelle pour les femmes rurales et semi-rurales. L'objectif du projet consiste à créer dix mutuelles offrant un produit d'assurance-vie temporaire, essentiellement pour les femmes vulnérables, fourni par l'intermédiaire d'organisations travaillant déjà dans les zones cibles. Ces régimes fournissent des prestations consistant notamment à envoyer un médecin dans la communauté pour constater un décès, ou un avocat pour contribuer à la résolution de questions administratives, afin d'assurer le paiement rapide du montant couvert.

Enseignements : Le projet devrait faire ressortir les avantages et les inconvénients des modèles qui combinent une assurance commerciale et une assurance mutuelle, et permettre de déterminer si ces modèles permettent de venir à bout de la méfiance des pauvres envers l'assurance commerciale. Le projet permettra également d'obtenir des informations sur l'efficacité du modèle de fourniture et sur les meilleures façons d'administrer les demandes.

TABLEAU 1 DEMANDES DE SUBVENTION À L'INNOVATION ACCEPTÉES, 2008

	AFRIQUE	ASIE	AMÉRIQUE LATINE / CARAÏBES
MODÈLES INSTITUTIONNELS	SCC / CIC / NHIF (Kenya)		La Positiva (Pérou) AMUCSS (Mexique) Seguros Argos (Mexique)
SANTÉ	FINCA / Microcare (Ouganda) CIDR (Guinée)	Calcutta Kids (Inde) VimoSEWA (Inde)	
BIENS / AGRICULTURE	Hollard (Afrique du Sud) PlaNet Guarantee (Mali)	DID / SICL (Sri Lanka)	
VIE / ACCIDENTS	UAB (Burkina Faso)	Max Vijay (Inde) PICC (Chine) ICICI Prudential (Inde)	AIC (Haïti)
AUTRES		CIRM (Inde)	Guy Carpenter (Amérique latine)

➤ Diffusion d'informations

Notre programme de communication et de diffusion se concentre sur deux grands types de tâches :

- Faire connaître le Fonds, ses objectifs et ses activités, ainsi que les possibilités qu'il offre de développer des modèles et produits de micro-assurance ;
- Partager les résultats et les enseignements des activités du Fonds avec les principales parties prenantes du secteur de la micro-assurance – décideurs politiques, assureurs, investisseurs, chercheurs, donateurs, organisations chargées de la fourniture de l'assurance et spécialistes du développement.

Nous avons commencé par créer une identité visuelle pour le Fonds, puis, au cours de l'année 2008, nous avons mis au point un large éventail d'outils de communication, au nombre desquels une brochure, des « banniers », un site web et un bulletin d'information trimestriel électronique, dont le premier numéro a été envoyé à 6 000 adresses en novembre.

Le site web a été lancé en août ; il contient des informations, des annonces, des mécanismes permettant de télécharger nos publications et de s'abonner à notre bulletin d'information, etc. – il va manifestement devenir l'un de nos plus importants outils de communication. Entre août et décembre, le site web a reçu plus de 6 400 visites de 147 pays, avec environ 13 % du trafic en provenance de l'Inde.

Au cours des quatre prochaines années, nous rechercherons, en priorité, des moyens novateurs et efficaces d'interaction avec le plus grand nombre possible de parties prenantes, et nous les encouragerons à échanger points de vue et informations



Quelques-uns de nos outils de communication – un « bannier », une brochure, une page de notre site web, et la page de garde du premier numéro du bulletin d'information électronique.



avec le Fonds. En 2008, nous avons eu recours à divers dispositifs pour encourager le dialogue, notamment des outils en ligne Web 2.0 pour réaliser des enquêtes (voir encadré 5) et des réunions lors de séminaires et de conférences (voir encadré 9). Nous avons également mis au point une présentation audio en Power Point, avec un système intégré de questions / réponses via Skype, que les membres de l'équipe peuvent utiliser lorsqu'ils ne sont pas en mesure de participer personnellement aux réunions.



ENCADRÉ 9 LA CONFÉRENCE DE CARTHAGÈNE SUR LA MICRO-ASSURANCE

La quatrième Conférence de la Fondation Munich Re sur la micro-assurance, qui a eu lieu à Carthagène, en Colombie, au mois de novembre, a beaucoup contribué à faire connaître le Fonds et ses activités, et à nous permettre d'interagir avec les principaux intervenants.

- Notre stand a attiré de nombreux visiteurs et nous avons organisé deux réunions, l'une en anglais et l'autre en espagnol, pour faire connaître nos subventions à l'innovation et nos subventions d'assistance technique ; ces deux réunions se sont conclues par des sessions très animées de questions / réponses ;
- Nous avons organisé une réunion pour nos premiers bénéficiaires de subventions à l'innovation, ce qui n'était pas facile compte tenu du grand nombre de langues parlées, mais ce qui a permis de renforcer considérablement les efforts que nous déployons pour mettre sur pied une communauté de pratique (voir page 13) ;
- Nous avons interviewé (sur support-vidéo) des acteurs de premier plan travaillant pour des organisations de micro-assurance telles que MicroEnsure et le MicroInsurance Centre ainsi qu'un grand nombre de bénéficiaires de nos subventions à l'innovation. Nous avons également enregistré sur vidéo les principales sessions de la conférence, afin de les diffuser - sur notre site web et sur un CD-Rom - à un public aussi vaste que possible.

La collaboration avec les médias, en particulier au niveau local, est un élément moteur de notre stratégie de communication, qui commence à se mettre en place. En 2008, nous avons soumis des articles sur le Fonds en particulier et sur la micro-assurance en général à plusieurs bulletins d'information et magazines, au nombre desquels *Improving Risk Management for the Poor*, *Prosper*, *World of Work* et les bulletins d'information d'Oxfam-Novib, ASKMI et WSBI. Pour mieux faire connaître les subventions à l'innovation, nous avons organisé des conférences de presse en Inde, au Kenya et au Pérou, qui ont toutes les trois attiré les médias économiques les plus importants et ont bénéficié d'une bonne couverture-presse (et nous savons qu'au moins un des articles publiés suite à l'une de ces conférences, dans un magazine économique du Kenya, a encouragé une organisation à soumettre une demande de subvention à l'innovation).



La couverture-presse au Kenya sur le lancement du Fonds, et un article du magazine *Prosper* sur l'un des bénéficiaires de nos subventions à l'innovation.

AUTRES INITIATIVES MONDIALES EN MICRO-ASSURANCE

Ces dix dernières années, de nombreuses initiatives ont été lancées pour tenter de résoudre les principaux problèmes auxquels se heurte la micro-assurance. Certaines d'entre elles concernent le niveau local ou national, d'autres ont relevé le défi d'adopter une perspective mondiale. Les principales organisations appartenant à cette dernière catégorie sont notamment :

MICROINSURANCE CENTRE

Créé en 2000 suite à une initiative de MicroSave-Africa et basé sur le modèle partenaire-agent, ce centre établit des liens entre les régimes de micro-assurance et des compagnies d'assurance commerciales établies de longue date, les assureurs prenant le risque à leur charge. Le Centre a été impliqué dans des projets de nombreux pays, y compris au Ghana, en Inde, en Indonésie, en Jordanie, au Kenya, au Laos, au Népal, au Pérou et en Ouganda. Il réalise des études de cas nationales, fournit une formation en micro-assurance et diffuse des informations sur son site web et dans sa série « Briefing Notes » sur la micro-assurance (www.microinsurancecentre.org).

MICROENSURE

Connu précédemment sous le nom de Micro Insurance Agency, MicroEnsure tire son origine de Opportunity International, un réseau de micro-finance qui a commencé, en 2002, à mettre au point des produits d'assurance visant à couvrir les risques auxquels étaient exposés ses emprunteurs. Cette initiative a révélé l'existence d'une énorme demande de micro-assurance, et en 2005, MicroEnsure a été créé en tant qu'intermédiaire pour travailler avec des réseaux de micro-finance et des organisations humanitaires. Avec des activités dans dix pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine et des succursales dans quatre pays, cet organisme a une base de clientèle de plus de trois millions de personnes (www.microinsuranceagency.com).

MICROINSURANCE NETWORK (RÉSEAU DE MICRO-ASSURANCE)

Parmi les principaux acteurs mondiaux en micro-assurance figurait auparavant le Groupe de travail du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP), qui

comprenait une soixantaine de donateurs, d'assureurs et d'autres parties intéressées. En 2003, le Groupe de travail a commencé à recueillir des informations sur les expériences de micro-assurance dans le monde. Deux ans plus tard, avec l'appui de la fondation Munich Re, il a organisé une grande conférence pour examiner ces expériences, à laquelle ont participé une centaine d'experts de 24 pays représentant des agences de développement et le secteur de l'assurance. En 2008, le Groupe de travail du CGAP a été rebaptisé Réseau de micro-assurance ; le Fonds participe à plusieurs de ces nouveaux groupes de travail (www.microinsurancefocus.org).

FONDATION MUNICH RE

Créée en 2005, la Fondation Munich Re est engagée dans un large éventail d'activités, notamment dans l'éducation et la formation, les sciences et la recherche, la prévention des catastrophes naturelles, la protection de l'environnement et les soins de santé publics. Ces dernières années, elle est devenue un acteur important de la promotion de la micro-assurance dans les pays en développement, sponsorisant la première grande conférence internationale sur le sujet en 2005 (voir Réseau de micro-assurance, ci-dessus). Depuis, elle a organisé une autre conférence internationale annuelle sur la micro-assurance (voir encadrés 1 et 9). (www.microinsuranceconference.org).

STRATÉGIES ET TECHNIQUES CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE ET LA PAUVRETÉ (STEP)

Créé par le Département de la sécurité sociale du BIT, ce programme mondial cible les pauvres et les populations exclues dans l'économie informelle et le secteur rural. Il travaille sur deux priorités complémentaires – l'extension de la couverture de la sécurité sociale et la lutte contre l'exclusion sociale – en opérant sur le terrain, en réalisant des travaux de recherche, en étant actif dans la formation et la diffusion d'informations. Ses instruments de diffusion sont notamment le système en ligne GIMI (Global Information on Micro-Insurance), qui est un réseau d'experts et de chercheurs, d'agences de développement, de donateurs, etc. (www.microinsurance.org).

PUBLICATIONS SUR LA MICRO-ASSURANCE

PUBLICATIONS DU FONDS, 2008

Dercon, S.; Kirchberger, M. 2008. *Literature Review on Microinsurance*. Microinsurance Paper n°1 (EUDN / BIT)

Gerelle, E. ; Berende, M. 2008 *The Use of Technology in Microinsurance: Scoping Study*. Microinsurance Paper n°2 (BIT)

The Microinsurance Innovation Facility Research Strategy (BIT)



AUTRES PUBLICATIONS UTILES

Churchill, C. 2006. *Protecting the Poor: A Microinsurance Compendium* (BIT)

Dercon, S. 2005. Risk, insurance and poverty: a review. Dans Dercon, S. (sous la direction de) *Insurance Against Poverty* (Oxford University Press)

Garand, D. ; Wipf, J. 2008. *Indicateurs de performance en micro-assurance – Manuel à l'usage des praticiens* (ADA, BRS et Groupe de travail du CGAP sur la micro-assurance)

McCord, M.J. 2008. *Visions of the Future of Microinsurance, and Thoughts on Getting There*. Microinsurance Note 9 (USAID)

MicroInsurance Centre. Série « Briefing Notes »

Morduch, J. 2006. Microinsurance: the next revolution? Dans Banerjee, A. ; Benabou, R. ; Mookherjee, D. (sous la direction de). 2006. *Understanding Poverty* (Oxford University Press)

Réseau de micro-assurance. Briefs. *Microinsurance in Focus*

Réseau de micro-assurance. Bulletin d'information. *Améliorer la gestion des risques pour les populations pauvres*

Roth, J. ; McCord, M.J. ; Liber, D. 2007. *The Landscape of Microinsurance in the World's 100 Poorest Countries* (Centre pour la micro-assurance)

COMITÉ DIRECTEUR DU FONDS

Le Comité directeur conseille le BIT sur les opérations du Fonds, et un représentant du BIT le préside. Les principales tâches du Comité directeur consistent à fournir des conseils sur l'affectation des fonds, à promouvoir les activités du Fonds et à recommander au BIT les bénéficiaires des subventions.

Le Comité se compose d'experts techniques dont la majeure partie est extérieure au BIT, et qui participent à ces activités à titre personnel. Actuellement, le Comité se compose de deux actuaire, d'une personne ayant une expérience des activités d'assurance maladie, d'un expert en réassurance, d'une personne ayant travaillé dans des mutuelles / des coopératives, d'un expert en protection sociale et d'un expert en informatique spécialisé en assurance.

Le mandat des membres du Comité est de douze mois renouvelables. En 2008, les membres du Comité étaient les suivants :

Pauline Barrett (jusqu'en octobre)
Département de la sécurité sociale, BIT

Richard Leftley
MicroEnsure

Donald G. Canning
Microsoft Corporation

Brandon Mathews
Zurich Financial Services

Craig Churchill
Programme Finances sociales, BIT

Amolo Ng'weno
Fondation Bill et Melinda Gates

Denis Garand
Actuaire et consultant indépendant

Gabriele Ramm
Consultante pour la GTZ

Priya Jaisinghani
Fondation Bill et Melinda Gates

John Woodall (à partir d'octobre)
Département de sécurité sociale, BIT



Le Comité directeur du Fonds et l'équipe en compagnie du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail (Juan Somavia), le Directeur exécutif du Secteur de l'emploi (J.M. Salazar) et le Directeur du Programme de finance et solidarité (Bernd Balkenhol).

L'ÉQUIPE DU FONDS

CRAIG CHURCHILL Chef de l'équipe

Craig Churchill a près de vingt ans d'expérience de la micro-finance aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Il est Président du Comité directeur du Fonds, et en novembre, il a été nommé Président du Réseau de micro-assurance. Il est membre du comité de rédaction du *MicroBanking Bulletin* et il a rédigé et publié plus de 40 articles, rapports, monographies et manuels de formation sur différents sujets de micro-finance. La publication la plus récente de Craig Churchill, *Protecting the Poor : A Microinsurance Compendium* (voir page 30), est généralement considérée comme l'un des ouvrages qui font autorité sur le sujet.

SARAH BEL Attachée d'Information et de Communication

Sarah Bel a une vaste expérience de la communication stratégique, des produits d'information et des médias. Après avoir travaillé dans des ambassades françaises en Asie en qualité de chargée de projets culturels, puis en France en qualité de chargée de la communication et de journaliste pour un magazine, elle a occupé un poste au Centre technique pour la coopération agricole (CTA), un organisme créé dans le cadre de l'Accord ACP-UE, pour lequel elle a été chargée de l'élaboration de produits d'information radio et vidéo, de la communication externe et des activités de relations avec les médias.

BÉATRICE GUILLEMAIN Assistante de Projet

Avant de rejoindre le Fonds, Béatrice Guillemain a travaillé en qualité d'assistante de gestion de la bibliothèque et de l'information pour le Secteur de l'emploi du BIT. Elle a également travaillé en Afrique du Nord et en Europe orientale. Ses domaines de spécialisation sont la communication, les conférences / relations publiques, la gestion de bibliothèques et de l'information et la production de documents.

HEATHER HARRIS Responsable Affaires Légales et Administratives

Heather Harris a travaillé pour le BIT en qualité de juriste pendant de nombreuses années avant de rejoindre le Fonds comme responsable des affaires légales et administratives.



L'équipe du Fonds (à l'arrière, de gauche à droite) : Craig Churchill, Jeanna Holtz, José Navarro, Michal Matul et Sarah Bel ; (à l'avant, de gauche à droite) : Caroline Phily, Mary Yang, Heather Harris et Béatrice Guillemain



JEANNA HOLTZ Spécialiste Principale des Subventions

Avant de rejoindre le Fonds, Jeanna Holtz a travaillé en Allemagne pendant cinq ans pour le groupe Allianz, pour lequel elle dirigeait une équipe de consultants internes apportant un appui, au sein d'Allianz, à des projets d'assurance maladie lancés dans le monde entier. Elle avait auparavant travaillé pour la compagnie américaine d'assurance maladie Aetna, pour laquelle elle avait développé des réseaux de fournisseurs de soins médicaux et soutenu les opérations du régime d'assurance maladie. Les domaines d'expertise de Jeanna Holtz sont notamment la gestion des coûts médicaux, le développement de réseaux de fournisseurs, l'amélioration des méthodes commerciales et les opérations de l'assurance maladie. Jeanna Holtz représente le Fonds au Groupe de travail sur la santé du Réseau de micro-assurance.

MICHAL MATUL Responsable de la Recherche

Michal Matul a géré le programme d'éducation financière du Microfinance Centre pour l'Europe centrale et l'Europe orientale, et, avec une base en Pologne, pour les États nouvellement indépendants, avant de rejoindre le Fonds. Il a été impliqué dans de nombreux projets recherche-action en micro-finance en Asie centrale, en Europe orientale et en Afrique occidentale. Ses principaux domaines d'expertise sont l'éducation financière, la performance sociale, la micro-assurance, l'évaluation d'impact, le marketing et le développement des produits. Il représente le Fonds au sein du Groupe de travail sur l'impact du Réseau de micro-assurance.

JOSÉ NAVARRO Responsable des Subventions

Actuaire certifié ayant obtenu un master en produits dérivés financiers, José Navarro a travaillé pour des compagnies d'assurance directe et de réassurance en Amérique Latine et en Europe. Il a été consultant principal pour Watson Wyatt en Espagne, et à ce titre a apporté un appui à des compagnies d'assurance afin de les aider dans leur transition vers le cadre de réglementation européenne Solvabilité II. Il a également travaillé pour l'unité de gestion de la valeur économique de Swiss Re Zurich, pour laquelle il était chargé de modéliser le capital risque et de calculer les prix des accords de réassurance. Il représente le Fonds au Groupe de travail sur les technologies du Réseau de micro-assurance.

CAROLINE PHILY Responsable Technique (subventions à l'Innovation, Recherche et Assistance Technique)

Caroline Phily est une actuaire certifiée qui a une maîtrise en études du développement. Elle a travaillé pour le secteur privé en France et au Chili, essentiellement dans l'assurance-crédit et pour la mise au point d'outils de gestion des risques et d'outils de fixation des prix. Elle a été pendant deux ans assistante technique d'un régime d'assurance maladie communautaire au Cambodge.

MARY YANG Responsable Assistance Technique

Mary Yang a été pendant dix ans actuaire et consultante en prestations de retraite, au niveau mondial, pour Towers Perrin, avant de rejoindre le Fonds. Membre de la Société des actuaires des États-Unis, elle a une expérience de la gestion des problèmes de ressources humaines au niveau international, et elle a réalisé plusieurs projets multi-pays dans un large éventail de domaines liés aux ressources humaines, notamment la politique des prestations, la conception, l'évaluation et la gestion des risques. Elle représente le Fonds au Groupe de travail sur le développement des capacités du Réseau de micro-assurance.

DIRECTIVES POUR LES DEMANDES DE SUBVENTION À L'INNOVATION

Le Fonds a mis au point une série complète de directives à l'intention des organisations qui souhaiteraient soumettre une demande de subvention à l'innovation. Ces directives sont affichées sur notre site web, et peuvent également être obtenues en nous contactant par téléphone, courrier postal ou électronique. Elles sont actualisées avant chaque série de demandes de subventions.

Les directives contiennent des informations sur les objectifs, les exigences et les procédures du Fonds, ainsi que des réponses aux types de questions qu'un demandeur est susceptible de poser. On trouvera ci-après un résumé de ces questions et réponses.

QUELS PROBLÈMES LE FONDS ESSAIE-T-IL DE RÉSOUDRE ?

- L'élaboration de produits à fort impact, pour une couverture par l'assurance plus large et plus efficace ;
- La mise au point de modèles efficaces et dont la taille peut être adaptée aux besoins, en veillant à respecter un judicieux équilibre entre les intérêts de toutes les parties ;
- Une éducation du consommateur efficace, pour dissiper les idées préconçues des pauvres sur l'assurance et illustrer les avantages de cette dernière.



© OTT, Maillard J.

QUI PEUT AVOIR DROIT AUX SUBVENTIONS À L'INNOVATION ?

- Les assureurs tels que les compagnies d'assurance, les micro-assureurs semi-formels et les fédérations de régimes de micro-assurance ;
- Les circuits de distribution tels que les ONG, les coopératives, les syndicats, les organismes patronaux, les banques, les courtiers en assurance et les fournisseurs de soins de santé ;
- Les acteurs du secteur de l'assurance et de la réassurance tels que les centres de traitement des demandes, les fournisseurs d'assistance technique, les établissements de formation, les associations patronales du secteur, les fournisseurs de services informatiques et les services de gestion de bases de données.

QUELS SONT LES TYPES DE PROJET QUI SERONT APPUYÉS ?

- Ceux présentés par des organisations qui ont déjà mené des activités fructueuses en matière d'assurance pour les pauvres, ou qui débutent dans ce domaine mais qui ont de bonnes chances de réussir ;
- Ceux de pays en développement axés sur des produits d'assurance volontaire pour lesquels il existe une demande considérable ;
- Ceux qui cherchent un financement pour le projet lui-même et non pour les frais d'exploitation généraux de l'organisation qui met en œuvre le projet ;
- Ceux qui semblent avoir un fort potentiel, qui peuvent être partiellement financés par l'organisation mais qui ont besoin d'un financement supplémentaire pour que leur mise en œuvre soit couronnée de succès.



CE QUE LE FONDS ATTEND DES BÉNÉFICIAIRES DES SUBVENTIONS

- Le respect des termes de l'accord standard de subventionnement, qui comprend des clauses sur les droits de propriété intellectuelle, la soumission de rapports financiers et la mise en œuvre du projet ;
- La participation aux analyses de leur projet et aux activités de description et de diffusion des enseignements tirés du projet ;
- La réalisation d'objectifs mutuellement convenus en ce qui concerne la mise en œuvre du projet et la soumission de rapports.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

- Les aspects liés à la clientèle et au marché (pertinence et potentiel) ;
- La viabilité de l'idée du projet (le projet doit être bien conçu et réalisable) ;
- Les capacités du demandeur (expertise technique, compréhension du marché, solidité financière, aptitude à travailler en collaboration) ;
- La pertinence stratégique (le projet doit être novateur, reproductible, adaptable en volume et axé sur au moins une des priorités du Fonds – produit, modèle ou éducation).

Acronymes et abréviations

ABIHO	Action pour le bien-être de l'homme
ACP	Afrique-Caraïbes-Pacifique
ADA	Appui au développement autonome
AIC	Alternative Insurance Company
AIG	American International Group
AMUCSS	Asociación Mexicana de Uniones de Crédito del Sector Social
ASKMI	Asian Knowledge Centre for Mutual Insurance
AT	Assistance technique
BRS	Fondation Raiffeisen Belgique
CGAP	Groupe consultatif pour l'assistance aux pauvres
CAC	Compagnie d'assurance coopérative
CD	Comité directeur
CIDR	Centre international pour le développement et la recherche
CIRC	Commission chinoise de réglementation de l'assurance
CIRM	Centre for Insurance and Risk Management
DFYWA	District Fishermen's Youth Welfare Association
DID	Développement International Desjardins
UE	Union européenne
EUDN	Réseau européen de recherche sur le développement
FADQDI	Financière Agricole du Québec-Développement International
GIMI	Information mondiale sur la micro-assurance
GPS	Système de positionnement mondial
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IAA	Association actuarielle internationale
IFMR	Institute for Financial Management and Research
IIE	Institute of International Education
IT	Informatique
MAPFRE	Mutua de Accidentes de Propietarios de Fincas Rústicas de España
MFI	Institution de micro-finance
MHO	Mutuelle de santé
MNYL	Max New York Life
NHIF	Caisse nationale de sécurité sociale
ONG	Organisation non gouvernementale
OIT	Organisation internationale du Travail
PDG	Président Directeur général
PICC	Compagnie d'assurance populaire de Chine
RADOL	Rehabilitation and Development Organization for the Landless
SCC	Centre coopératif suédois
SEWA	Self Employed Women's Association
SICL	Compagnie d'assurance Sanasa
STEP	Stratégies et techniques contre l'exclusion sociale et la pauvreté
TPA	Administrateur autorisé
UAB	Union des Assurances du Burkina Vie
UMSGF	Union des Mutuelles de Santé de Guinée Forestière
USAID	United States Agency for International Development
WSBI	World Savings Bank Institute

Le présent document est le premier rapport annuel du Fonds pour l'innovation en micro-assurance, créé en 2008 par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Fondation Bill et Melinda Gates.

QU'AVONS-NOUS APPRIS SUR LA MICRO-ASSURANCE AU COURS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE D'EXPLOITATION ?

- *Il existe de nombreuses organisations, un peu partout, qui ont d'excellentes idées et de fait la demande pour une assistance du Fonds est de loin supérieure à nos ressources ;*
- *Il y a un intérêt pour la micro-assurance dans l'ensemble du monde en développement, mais plus spécialement en Inde ;*
- *Les assureurs commerciaux sont de plus en plus intéressés par le secteur des personnes à faibles revenus, et bon nombre d'entre eux élaborent et mettent en œuvre des stratégies pour « la base de la pyramide » ;*
- *La micro-assurance maladie est l'un des services dont les pauvres ont le plus besoin, et c'est aussi l'une des activités de micro-assurance dont le développement pose des défis majeurs.*



Bureau
international
du Travail

TRAVAIL DÉCENT
Un monde meilleur commence par là.

The social dimension of finance

L'Organisation internationale du Travail (OIT) est l'institution du Système des Nations Unies qui a pour mission d'accroître les chances de tous d'obtenir un travail décent et productif dans le respect de la liberté, de l'équité, du besoin de sécurité et de la dignité humaine. Elle a pour principaux buts de promouvoir les droits au travail, d'encourager l'offre d'emplois décents, de renforcer la protection sociale et de favoriser le dialogue dans les relations du travail.

L'OIT est la seule institution « tripartite » du Système des Nations Unies : elle regroupe des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs qui élaborent conjointement ses politiques et programmes. L'OIT est l'organisation mondiale chargée d'élaborer et superviser les normes internationales du travail. En collaboration avec ses 182 États membres, elle s'assure que les normes du travail sont respectées aussi bien dans la pratique que dans leur principe.